



SCHÉMA GÉRONTOLOGIQUE COMMUNAL 2013 - 2017



**En hommage au Docteur Alex AMAZAN,
Un homme de conviction et d'engagement au service des personnes âgées.**

LE MOT DU MAIRE DE LA VILLE DE SCHOELCHER



Doter notre territoire, d'un outil de pilotage de sa Politique locale de G rontologie a toujours  t  un objectif constant.

Ainsi, par d lib ration, en date du 26 avril 2013, le Conseil Municipal de la Ville de Schoelcher a adopt  le Premier Sch ma G rontologique Communal 2013-2017.

En obtenant, en f vrier 2010 le Label « Bien Vieillir, Vivre Ensemble » des mains de la Secr taire d'Etat charg e des A n s, notre collectivit  s' tait engag e, durant les cinq ann es   venir,   renforcer la structuration de sa Politique et de ses activit s en faveur des Personnes Ag es.

Les r sultats de l'Analyse des Besoins Sociaux et la r alisation d'un audit urbain nous ont permis de mieux cerner les besoins de nos Seniors.

Notre collectivit  se f licite d'avoir  labor  ce document strat gique en  troite concertation avec l'ensemble des acteurs publics ou priv s experts de la g rontologie.

Nous les remercions de leur contribution active   la r alisation de chacune des phases de la conception de ce sch ma.

Notre partenariat ne s'arr te point l .

Nous comptons fortement sur leur implication   nos c t s, pour la mise en  uvre de ce Sch ma qui compte 35 actions d finies dans 5 axes strat giques :

- L'acc s aux droits et aux soins et promotion de la Sant ,
- Le maintien   domicile,
- La pr vention de l'isolement et de la solitude,
- La participation et l'engagement citoyen,
- L'acc s   la culture et aux loisirs.

Au travers de ce Premier Sch ma G rontologique, notre collectivit  r affirme sa d marche de consid rer le bien  tre de ses Seniors et la gestion de leurs besoins comme une des priorit s de ses actions.

Elle confirme aussi sa vision et son ambition, dans le cadre de la r organisation institutionnelle de notre territoire, de faire de la Commune, l'acteur privil gi  des Services de Proximit  en direction des populations, en particulier celles qui sont les plus vuln rables.

Bonne Vie au Premier Sch ma G rontologique Communal de la Ville de Schoelcher 2013 - 2017!

Le Maire,
Luc CLEMENTE

A handwritten signature in black ink that reads "Luc CLEMENTE". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

LE MOT DE LA SOCIÉTÉ MARTINICAISE DE GÉRONTOLOGIE ET GÉRIATRIE

A l'horizon 2040, selon les projections de l'INSEE parues en 2011, la Martinique sera peuplée de 423000 personnes dont 40% auront plus de 60 ans. C'est un formidable défi que notre département se prépare à affronter: celui d'être le deuxième plus vieux département de France.

La ville de Schoelcher s'est inscrite depuis plusieurs années dans une dynamique de réflexion sur les enjeux du vieillissement de ses concitoyens. Ainsi, elle est en 2010 la première ville d'Outre-Mer à obtenir le label « Bien vieillir-Vivre ensemble » décerné par le ministère de la Santé et des Sports et le Secrétariat d'État chargé des Aînés. Le Schéma Gérontologique Communal vient aujourd'hui enrichir ce plan d'accompagnement prospectif en direction des plus de 60 ans.

La Société Martiniquaise de Gérontologie et de Gériatrie est heureuse et honorée d'avoir modestement contribué à ce travail. Notre société savante s'est fixée pour missions de développer la gérontologie en Martinique et d'étudier tous les problèmes se rapportant à la gérontologie c'est-à-dire au vieillissement de l'homme. Nous félicitons tous les acteurs engagés dans cette démarche pour leur ténacité. Nous espérons que cette initiative encouragera d'autres villes ou communes à promouvoir des plans d'actions pour apporter des réponses adaptées aux problématiques spécifiques des sujets âgés.



Lidvine Godaert-Simon

Présidente



SCHÉMA GÉRONTOLOGIQUE COMMUNAL 2013-2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1^{ère} PARTIE : DE LA RESPONSABILITÉ A L'ENGAGEMENT

- A. Enjeux
- B. Cadre réglementaire
- C. Méthodologie et mise en œuvre

2^{ème} PARTIE : REGARDS CROISÉS SUR SCHOELCHER

- A. Démographie Générale
- B. Analyse démographique du vieillissement de la population sur le département et le territoire communal
- C. Diagnostics qualitatifs sur la situation des Seniors à Schoelcher
- D. L'offre de soins et de services sur la commune

3^{ème} PARTIE : LES AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 : ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Fiche –action n°1 : Campagne d'information itinérante dans les quartiers

Fiche –action n°2 : Espace séniors : un guichet unique

Fiche –action n°3 : Pass'Sport Santé Séniors

Fiche –action n°4 : Prévention des chutes

Fiche –action n°5 : Coordination locale des acteurs de santé et de soins

Fiche –action n°6 : Evaluation des besoins des retraités

Fiche –action n°7 : Repérage des personnes âgées fragiles à domicile

AXE 2 : MAINTIEN A DOMICILE

Fiche –action n°8 : Aide-ménagère municipale d'urgence

Fiche –action n°9 : Etude de faisabilité visant l'extension du portage de repas à domicile

Fiche –action n°10 : Coordination des Services à la personne

Fiche –action n°11: Diagnostic de l'habitat

Fiche –action n°12 : Réhabilitation de l’habitat

Fiche –action n°13 : Réduction de l’indivision

Fiche –action n° 14 : Construction de résidences « séniors »

Fiche –action n°15 : Etude de faisabilité relative à la création d’une Maison d’Accueil Rurale pour Personne Agée (MARPA)

AXE 3 : LUTTE CONTRE L’ISOLEMENT ET LA SOLITUDE

Fiche –action n° 16 : Cellule d’écoute et de relation d’aide

Fiche –action n° 17 : « Allo Bonjour »

Fiche –action n° 18 : Repas pris en commun

Fiche –action n° 19 : Hébergement d’étudiants chez la personne âgée

Fiche –action n°20 : Promotion de la colocation : « les Babayagas »

Fiche –action n° 21 : Baluchonnage

AXE 4 : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

Fiche-action n°22 : Réunion de quartier inter-génération

Fiche-action n°23 : Suivi de l’amélioration de la desserte en transports

Fiche-action n°24 : Réseau d’échanges réciproques de savoirs

Fiche-action n°25 : Relais citoyens- Voisins vigilants

Fiche-action n°26 : Conseil municipal des Sages

AXE 5 : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Fiche-action n°27 : Convention avec l’Université du Temps Libre

Fiche-action n°28 : A la découverte de nos quartiers « Pawol Gran Moun »

Fiche-action n°29 : Tickets loisirs- séniors

Fiche-action n°30 : Séniors et TIC

Fiche-action n°31 : Journée inter-génération « ça bouge à Schoelcher »

Fiche-action n°32 : Géront’Olympiades

Fiche-action n°33 : « Shrub » et « Pâté en pot » d’Or

Fiche-action n°34 : Déjeuners- dansants

Fiche-action n°35 : Biennale des Talents

CONCLUSION : UNE NÉCESSAIRE GOUVERNANCE

ANNEXES ET SOURCES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Transmission des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être entre jeunes, moins jeunes et aînés, échange et solidarité inter-génération, tel est le moteur du vivre ensemble, tel est le socle de l'action de la Ville de Schoelcher. Cela suppose une pleine et entière reconnaissance de la citoyenneté et du droit au bien vivre de nos aînés.

Le pilote de l'action sociale et médico-sociale en direction des personnes âgées est le département notamment depuis les lois du 2 janvier 2002 et du 13 août 2004 qui ont organisé le transfert de nouvelles compétences. Il a en charge :

- La définition et la mise en œuvre de l'action sociale en faveur des personnes âgées

- La coordination des actions menées par les différents intervenants dans le cadre du schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale

Le schéma gérontologique départemental est le lieu de convergence de toutes les grandes orientations territoriales, le département, le chef de file incontesté et incontestable de l'action sociale et médico-sociale en direction des personnes âgées.

Chaque espace territorial a néanmoins des caractéristiques qui lui sont propres.

Parce qu'il est au plus près du public concerné, l'échelon territorial communal, paraît le plus approprié pour mettre en œuvre les orientations définies à l'échelon départemental, et les adapter en fonction des problématiques locales, de l'émergence de nouveaux besoins.

- Parce que Schoelcher souhaite répondre aux enjeux du vieillissement de sa population, elle a besoin d'une réponse politique forte,

- Parce que du bien vivre de nos aînés dépend notre bien vivre à tous,

La ville a décidé d'élaborer son schéma gérontologique communal qui a pour ambition de proposer « les voies pour un « vieillissement réussi » tant du point de vue individuel que des relations sociales en valorisant l'organisation et la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées. »



2 Février 2010- Ministère de la Santé - Remise du Label « Bien Vieillir, Vivre Ensemble » des mains de la Secrétaire d'Etat chargées des Aînés Madame Norra BERRA à Monsieur Luc CLEMENTE, Maire de la Ville de Schoelcher.

1^{ère} PARTIE : DE LA RESPONSABILITÉ A L'ENGAGEMENT

A- LES ENJEUX

Le dispositif en faveur des personnes âgées a été traversé, et continue de l'être, par de nombreuses évolutions. Depuis la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la loi 2002-2 rénovant l'action sociale, jusqu'à l'adoption plus récente du Plan Alzheimer, le champ de la gérontologie poursuit ses efforts de structuration dans un objectif d'amélioration constante de la qualité.

Aux termes de l'article L. 113.2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Département définit et met en œuvre l'action sociale en faveur des personnes âgées. Il lui revient d'organiser le dispositif de soutien à domicile en travaillant étroitement avec les services sociaux des Communes qui interviennent auprès de la personne âgée.

En collaboration constante avec les services de l'Etat, il travaille également au développement de l'offre et à la qualité de la prise en charge en établissement. Enfin, il élabore un Schéma Gérontologique Départemental, visant à planifier ses actions en faveur des seniors.

L'action des communes en matière de proximité auprès du public des seniors est essentielle et la Ville de Schoelcher s'est engagée à structurer ses interventions au moyen d'un Schéma Gérontologique Communal, dont les enjeux sont d'importance.

Dans un contexte général d'augmentation de la population âgée, accrue sur le territoire de la Ville de Schoelcher en raison de l'arrivée de retraités ou de parents d'actifs, il est aujourd'hui nécessaire de disposer d'une stratégie claire et d'une politique toujours plus responsable.

La démarche de la Ville de Schoelcher s'appuie sur les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux (janvier 2009) et de l'Audit Urbain du Label « Bien Vieillir – Vivre Ensemble » (janvier 2011). De ces deux outils de diagnostic territorial émergent un certain nombre d'enjeux, qu'il convient d'observer dans la définition des axes stratégiques du schéma gérontologique communal.

Ces deux outils de diagnostic précisent les champs de réflexion qui doivent être abordés :

- Comment améliorer encore la qualité du soutien à domicile ?
- Comment répondre aux besoins croissants d'hébergement en établissement et à la diversité des prestations attendues ?
- Comment mieux accompagner les personnes qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée et mieux aider leurs proches ?
- Comment s'appuyer sur les mécanismes existants de coordination dans une visée de facilitation des démarches, de rapprochement des secteurs sanitaire et médicosocial, de fluidité du parcours de la personne âgée ?

Outre ces grands enjeux, il en est d'autres dont le schéma doit pouvoir se saisir. C'est notamment le cas de l'intégration dans la réflexion des gérontechnologies qui permettent une plus grande diversité des accompagnements et une facilitation au quotidien pour les personnes âgées et leur famille.

La territorialisation de l'action communale constitue elle aussi un enjeu majeur. En accédant à un équilibre entre l'exigence de proximité et celle d'efficacité de l'action publique, la politique sociale de la Ville de Schoelcher doit s'inscrire résolument dans la réalité territoriale afin de mettre au fondement de son intervention la diversité des micro territoires et celle des situations qui composent la commune.

B. LE CADRE REGLEMENTAIRE

Le Code de l'Action Sociale et des Familles fixe les obligations qui incombent au Département dans l'élaboration de ses schémas départementaux. Ainsi, le schéma d'organisation sociale et médico-sociale est établi pour une période de 5 ans, en cohérence avec les schémas d'organisation sanitaire mentionnés aux articles L 6121-1 et 6121-3 du Code de la Santé Publique, et le programme départemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) visé à l'article L 312-5-1 du C.A.S.F. Les priorités de l'Etat pour l'allocation des crédits de sécurité sociale nécessaires aux créations ou extensions d'établissements ou de services sont établies et actualisées notamment sur la base des schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale.

Le Schéma Gérontologique Communal de Schoelcher s'appuie sur ce cadre afin d'être en adéquation avec la politique départementale d'action en faveur des seniors.

L'objectif général du schéma gérontologique communal est :

- D'apprécier la nature, le niveau et l'évolution des besoins sociaux et médicosociaux de la population âgée
- De dresser le bilan quantitatif et qualitatif de l'offre sociale et médico-sociale existante
- De créer les conditions d'un vieillissement réussi et actif sur la commune
- D'accompagner la dépendance des citoyens souhaitant se maintenir à leur domicile
- De définir les critères d'évaluation des actions mises en oeuvre dans le cadre de ce schéma.

C. MÉTHODOLOGIE & MISE EN ŒUVRE

Afin de répondre à l'ensemble de ces exigences, la Ville de Schoelcher a souhaité travailler en étroite concertation avec des acteurs experts de la gérontologie et ce, de la phase d'évaluation à celle d'élaboration des orientations. Il s'est adjoint les services de la Direction de la Maison de Retraite Bethléem, de géronto-thérapeutes du Cabinet Gestion des Savoirs et Ingénierie, des services de la DASSEV de la CGSS, du service des actions de Santé du Conseil Général, et de la Société Martiniquaise de Gériatrie et de gérontologie, qui a co-conduit la démarche.

Ainsi une vingtaine de séances de travail ont été réalisées afin de faire un état des lieux global et de procéder à l'évaluation des dispositifs mis en oeuvre sur le territoire de la commune. Les observations recueillies ont participé à l'analyse qualitative produite sur les dispositifs existants et abouti à l'élaboration du présent Schéma gérontologique communal.

2^{ème} PARTIE : REGARDS CROISÉS SUR SCHOELCHER

A – DÉMOGRAPHIE GÉNÉRALE

A-1 – Schoelcher, vue d'ensemble

Aujourd'hui, la commune de Schoelcher joue à la fois le rôle d'entrée Nord pour l'agglomération du centre et de sortie Nord vers le Nord Caraïbe. Ce positionnement de « ville charnière » s'explique par la localisation géographique du territoire, mais également par l'attractivité socioéconomique, l'extension urbaine de l'agglomération du centre et par les flux transitant sur la RN2.

Aussi, les analyses préalables permettant d'appréhender les enjeux et potentialités du territoire schoelchérois ont amené à replacer la commune de Schoelcher dans son contexte géographique proche désigné par le concept de « Centre Caraïbe étendu ».

Le concept de « Centre Caraïbe étendu », à la fois espace de vie et de production, comprend d'une part, les 4 communes de la région du centre-agglomération (Fort de France, le Lamentin, Saint-Joseph et Schoelcher), et d'autre part, les 2 communes limitrophes du Nord Caraïbe que sont Case Pilote et Bellefontaine. Au 1^{er} Janvier 2011, avec 173 876 habitants, le « Centre-caraïbe étendu » qui compte 6 communes, concentre 43 % de la population totale de la Martinique

Avec 21 510 habitants au 1^{er} Janvier 2011, **Schoelcher est la troisième commune la plus peuplée du Centre Caraïbe étendu**, juste derrière Fort-de-France, avec 89 764 habitants et le Lamentin qui comptabilise 39 442 habitants. La population schoelchéroise passe à 21 564 habitants au 1^{er} Janvier 2012, contre respectivement 89 890 et 39 764 pour les communes de Fort-de-France et du Lamentin.

Au 1^{er} Janvier 2011, la commune de Schoelcher totalise 10 647 logements contre 43 627 à Fort-de-France, 16 354 au Lamentin, 6 959 à Saint Joseph, 1 944 à Case Pilote et 726 à Bellefontaine. Les taux de croissance modérés en matière de population et de logements, enregistrés entre 1999 et 2007 mettent en avant **le relatif dynamisme de la commune de Schoelcher**. Toutefois, ils soulignent également **la croissance des autres communes périphériques** que sont Case Pilote, le Robert ou encore Ducos.

Comparée aux 5 autres communes du « Centre Caraïbe étendu », si l'on fait abstraction de Fort-de-France, Schoelcher apparaît comme une commune plutôt dynamique.

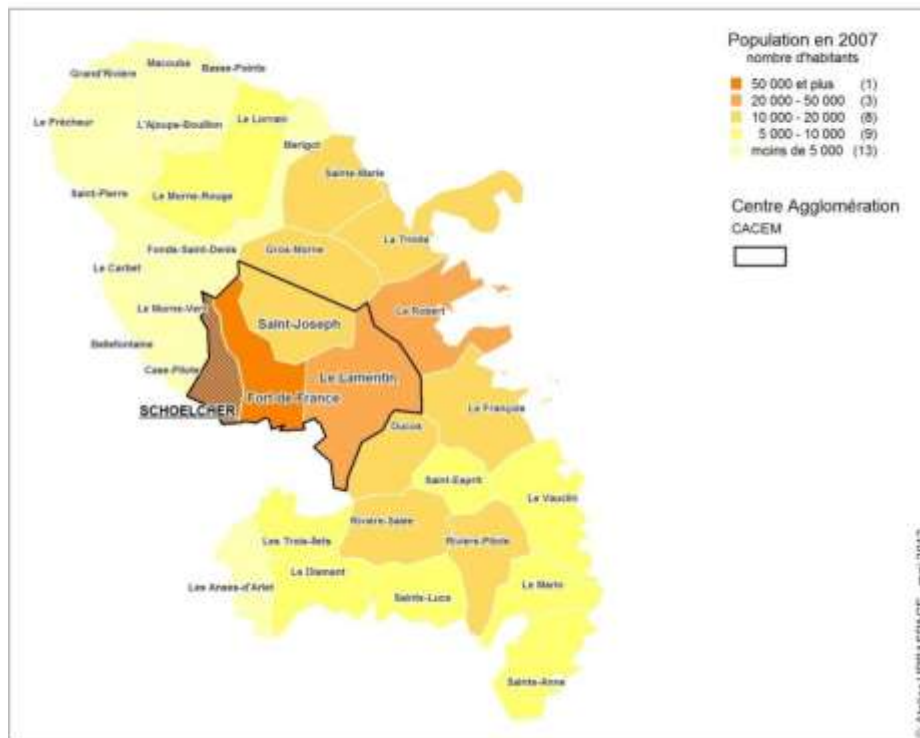
En matière d'emploi, Schoelcher enregistre en 2007 un taux d'activité de 87 % juste devant le Lamentin, et loin devant Fort-de-France (74 %). Le taux de chômage demeure relativement bas (13 %).

Concernant les entreprises, entre 2001 et 2008, la commune de Schoelcher comptait près de 600 nouveaux établissements, avec un rythme moyen de 100 nouveaux établissements par an.

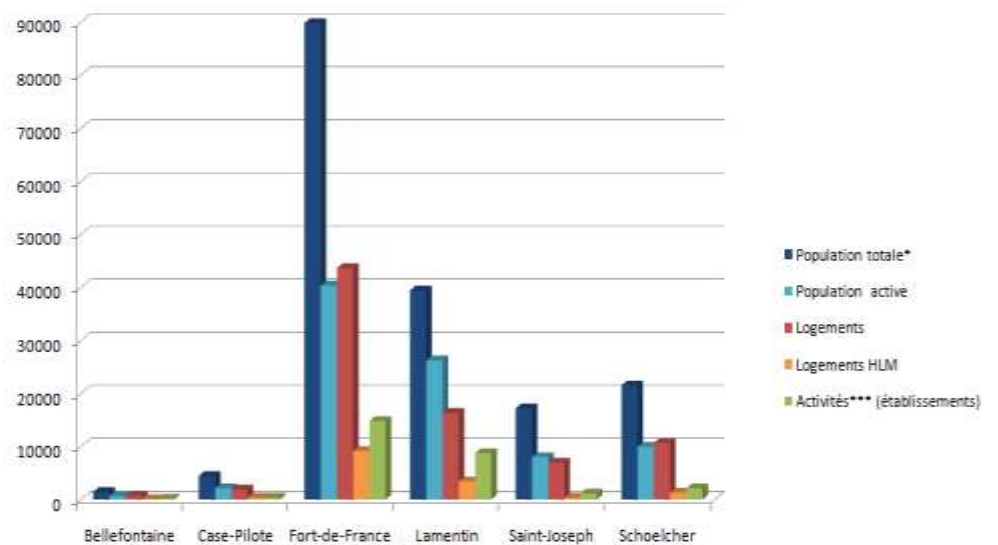
Toutefois, dans le même temps, le Lamentin et Fort-de-France ont accueilli plus de 600 nouveaux établissements par an, pour un total avoisinant les 5 000 pour la période.

SCHOELCHER EN MARTINIQUE

[CARTE DE LA MARTINIQUE ET DU PERIMETRE CACEM]



Les chiffres clés pour l'agglomération du "Centre Caraïbe étendu"



Dans le cadre du diagnostic technique relatif à l'élaboration du projet de territoire de Schoelcher, un découpage géographique de référence a été proposé.

Ainsi, 11 grands secteurs qui résultent de la combinaison d'un ou de plusieurs quartiers offrent une vision nouvelle d'un territoire schoelchérois en devenir. Les solidarités territoriales et humaines trouveront là un canevas spatial adapté à la mise en œuvre des actions stratégiques pour le Schoelcher de demain.

Les 11 grands secteurs schoelchérois sont : Batelière, Case-Navire, Fond Duclos, Fond Lahayé, la Démarche, le Grand Bourg, Enclos, les Pitons, Plateau- Fofò, Ravine Touza, Terreville.

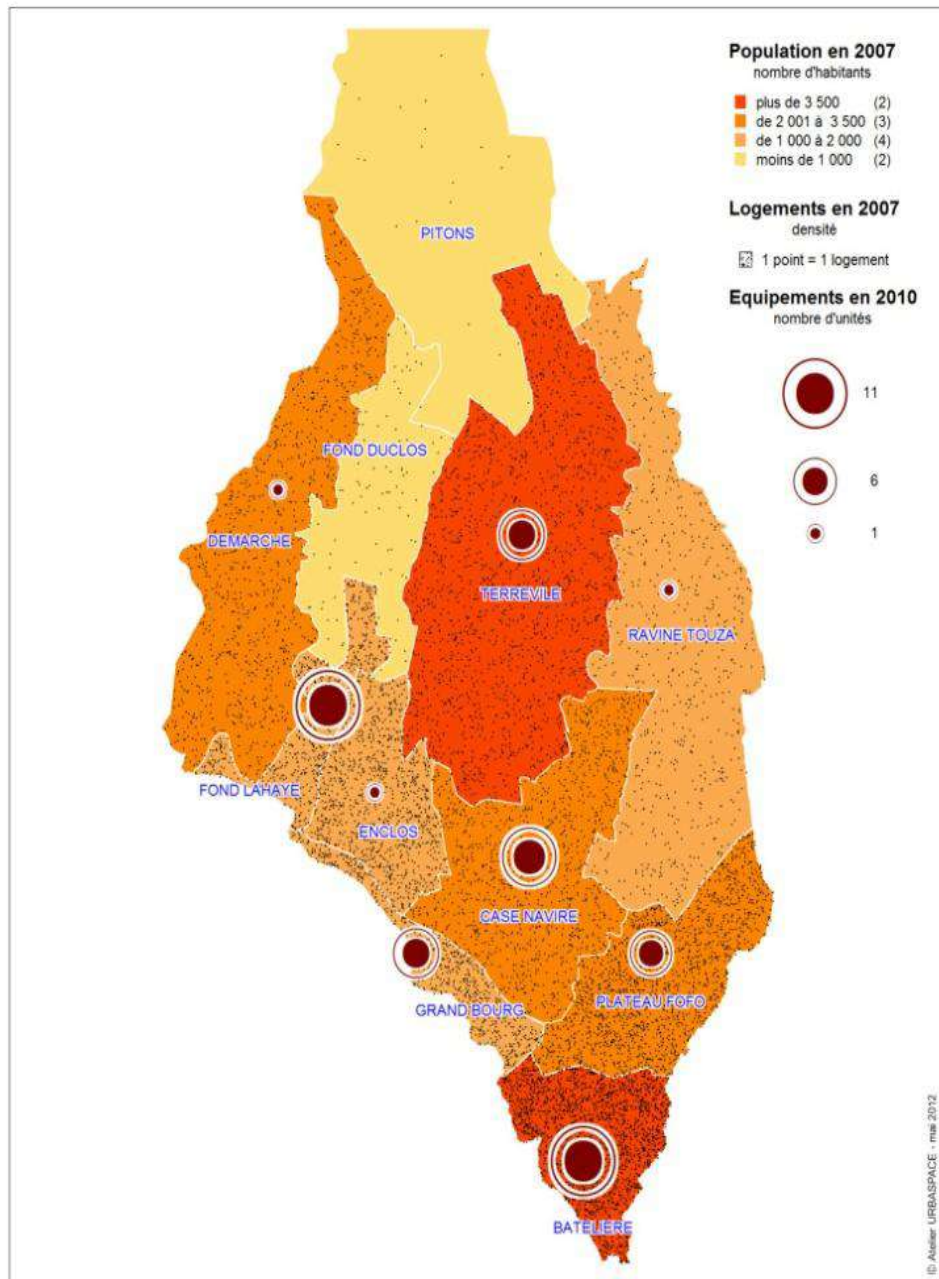
LA COMMUNE DE SCHOELCHER

[CARTE DES 11 GRANDS SECTEURS SCHOELCHEROIS]



LES GRANDS SECTEURS SCHOELCHEROIS

[CARTE DE LA POPULATION, DES LOGEMENTS ET DES EQUIPEMENTS]



A-2 - PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Pour étudier la démographie communale à l'échelle des 11 grands secteurs, la population d'ensemble a été scindée en quatre classes d'âges qui renvoient à trois catégories principales :

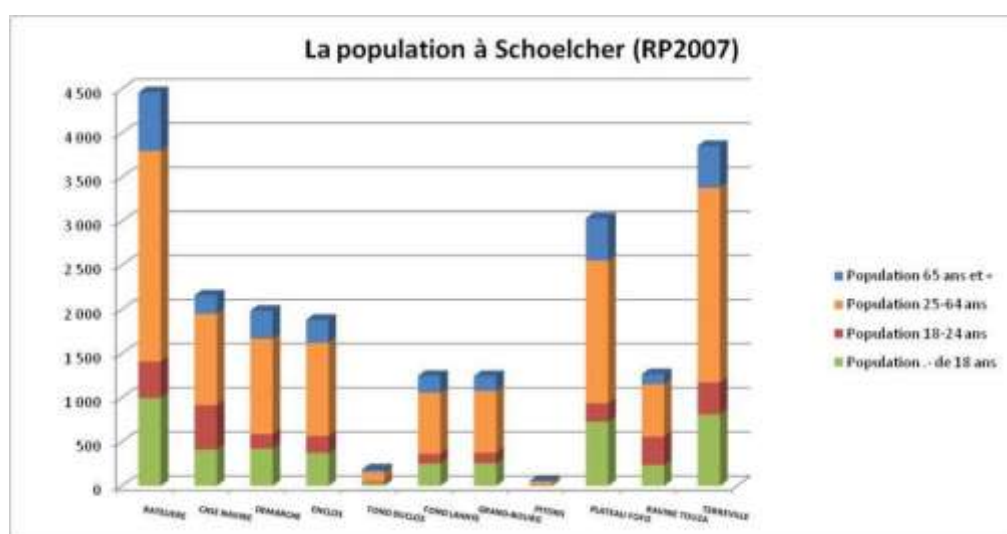
- les « jeunes » (moins de 18 ans)
- les « adultes » (de 18 à 24 ans et de 25 à 65 ans)
- les « séniors » (65 ans et plus)

Cette classification élémentaire de la population d'ensemble a permis de mettre en évidence les nuances démographiques qui différencient les grands secteurs schoelchérois. Entre 1999 et 2007, le nombre et le profil des habitants de Schoelcher a peu évolué.

LA POPULATION DE SCHOELCHER

GRANDS SECTEURS	Population D'ensemble	Population Masculine	Population Féminine	Population -De 18 ans	Population 18-24 ans	Population 25-64 ans	Population 65 et +
BATELIERE	4 463	1 918	2 546	998	414	2 385	666
CASE NAVIRE	2 160	934	1 226	415	501	1 034	209
DEMARCHE	2 068	983	1 085	422	167	1 082	316
ENCLOS	1 884	890	994	374	192	1 056	262
FOND DUCLOS	193	92	101	39	16	103	30
FOND LAHAYE	1 278	610	668	256	111	688	194
GRAND BOURG	1 245	579	666	257	121	701	166
PITONS	60	27	33	13	6	35	7
PLATEAU FOFO	3 036	1 357	1 679	728	209	1 617	481
RAVINE TOUZA	1 266	542	724	239	320	596	112
TERREVILLE	3 856	1 751	2 104	813	362	2 206	474
SCHOELCHER (TOTAL)	21 510	9 683	11 826	4 553	2 418	11 502	2 917

Source INSEE(RP07)Ville de Schoelcher/URBASPAC- *population sans doubles comptes



La commune de Schoelcher a une population composée aux deux tiers (65 %) « d'adultes » âgés entre 18 et 64 ans. Les « jeunes » âgés de -18 ans représentent 21 % de la population d'ensemble et les « séniors » (65 ans et plus) représentent 14 % de la population d'ensemble.

Les secteurs de Ravine Touza et de case Navire, proches du Campus universitaire accueillent une grande proportion de « jeunes adultes » âgés de 18 à 24 ans.

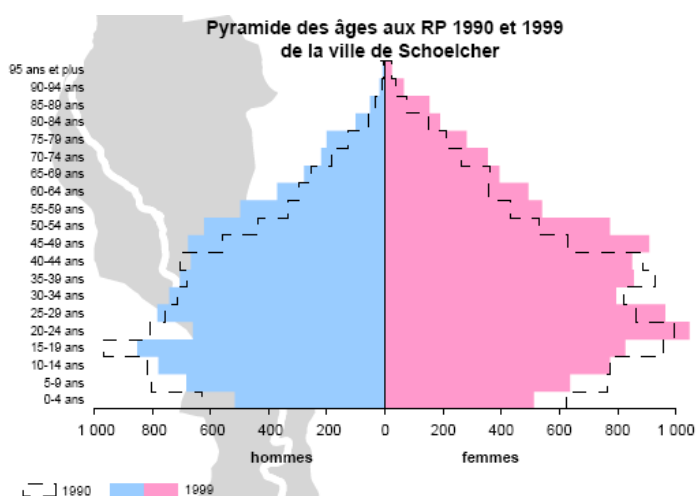
B - Analyse démographique du vieillissement de la population sur le territoire communal

B 1 - Extraits de l'Analyse des besoins sociaux de 2008

ÉVOLUTION DE LA POPULATION A SCHOELCHER

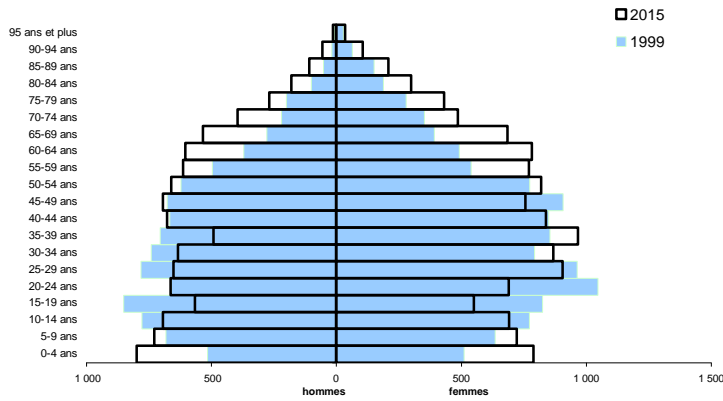
Population totale	1990	1999	Evolution 1990/99	Rp. rénové 2006	Evolution 1999/2006	Estimation 2015	Estimation d'évolution 2006/2015
Ville de Schoelcher	19 813	20 839	+5,2%	21419	+3%	22431	+5%
Département	359 579	381 325	+6%	403 820	+5,9%		

Population par Iris au 01/01/2006	HOMMES	% H	FEMMES	% F	Total
Cite Ozanam	901	40,1%	1344	59,9%	2245
Plateau Fofu-Fonds Nigaud-Madiana	943	46,3%	1093	53,7%	2036
Plateau Fofu Est - Ste Catherine	896	44,1%	1136	55,9%	2032
Ravine Touza	1277	41,1%	1830	58,9%	3107
Bourg - Enclos	1017	46,4%	1173	53,6%	2190
Enclos - Fonds Duclos	1028	49,0%	1069	51,0%	2097
Terreville	1358	45,0%	1657	55,0%	3015
Fond-Lahaye	1428	47,6%	1569	52,4%	2997
Cite St Georges - Batelière	771	45,4%	929	54,6%	1700
Total	9619	44,9%	11800	55,1%	21419

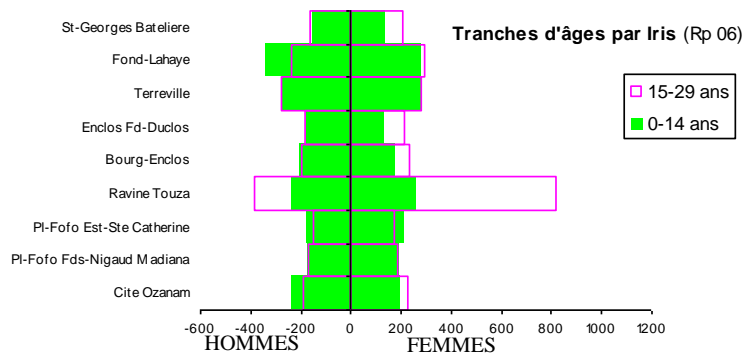


(ABS 2008) : L'observation des pyramides des âges de Schoelcher souligne le vieillissement de la population. Les augmentations de l'ensemble des tranches d'âges de 30 ans et plus entre 1990 et 1999 combinées à la diminution des générations des moins de 24 ans impliquent ce phénomène de vieillissement.

Pyramide des âges de la ville au RP1999 et à l'horizon 2015 (Observatoire CCAS)



L'observation faite lors de l'ABS 2008 semble confirmer le vieillissement de la population au regard de la pyramide 2015 ci-contre. L'indice de jeunesse observé sur l'ensemble du territoire schœlchérois au Rp06 souligne en effet ce vieillissement malgré l'augmentation de la population.

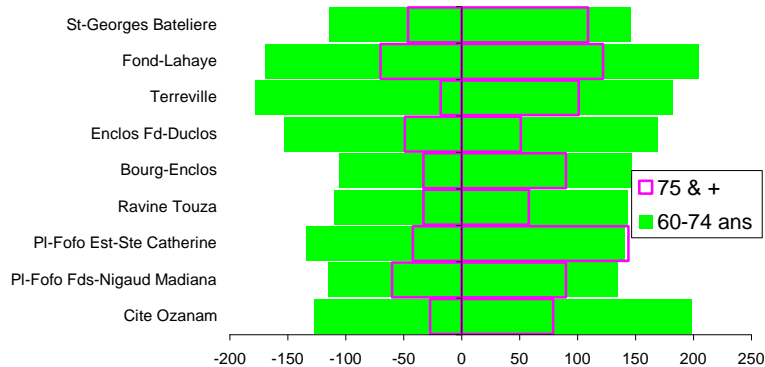


Les 3 pyramides ci-contre et ci-après démontrent également cette tendance au vieillissement sur la quasi-totalité des Iris en dehors de Ravine Touza qui présente une très forte progression des 25-

29 ans chez les femmes.

À contrario, la proportion des par rapport à la tranche 0 à 44 St-Georges, Batelière, Enclos, touchés par ce phénomène.

45/75 ans prend une ampleur très importante ans. Les quartiers endémiques (Fond Lahaye, Terreville, Pl-Foyo, Ozanam) sont les plus



Cette tendance au vieillissement que nous observons à Schoelcher, ne font que confirmer la tendance générale dans le Département.

B 2- Les projections départementales

Selon l'I.N.S.E.E, au cours des trente prochaines années, la structure par âge de la population martiniquaise évoluerait vers un vieillissement de la population. La Martinique pourrait devenir la seconde région la plus âgée de France derrière la Corse avec un âge moyen de 48 ans, soit 10 ans de plus qu'en 2007. En plus de l'attraction exercée par la région sur les personnes aux âges de la retraite, l'arrivée aux grands âges des personnes nées entre 1955 et 1975 et l'amélioration de l'espérance de vie expliqueraient l'augmentation importante de personnes âgées.

Le nombre de personnes de 60 ans ou plus serait multiplié par 2,3 à l'horizon 2040. Quatre martiniquais sur dix aurait 60 ans ou plus d'ici 2040 alors qu'ils ne sont que deux sur dix aujourd'hui. Les plus de 80 ans seraient 52 000, soit quatre fois plus nombreux qu'aujourd'hui.

Les populations les plus jeunes, moins de 20 ans, et celles entre 20 et 59 ans diminueraient de 20% chacune. Leur poids dans la population martiniquaise se réduirait à deux personnes sur dix pour les plus jeunes et quatre sur dix pour les personnes en âge de travailler. Quel que soit le scénario retenu, la croissance démographique de la Martinique serait atone au cours des trente prochaines années et la population serait de 396 000 à 452 000 habitants à l'horizon 2040.

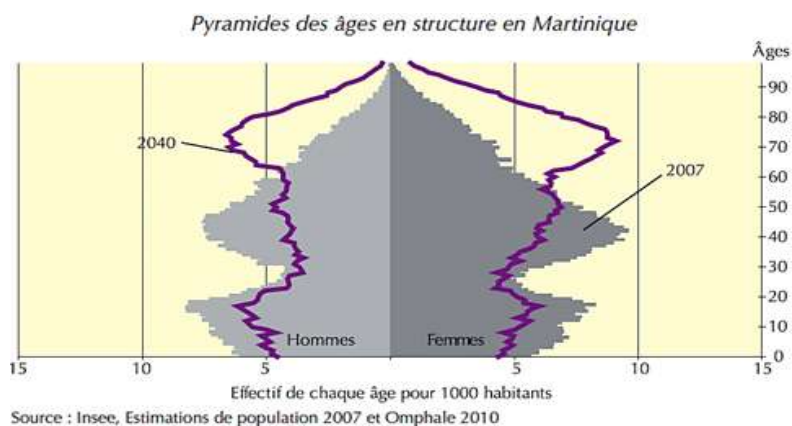
40% de personnes âgées en 2040

Répartition de la population martiniquaise par grands groupes d'âges

Unité : nombre et %

	2007		2020		2030		2040	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Moins de 20 ans	113 556	28,6	99 000	23,8	93 000	21,9	88 000	20,8
20-59 ans	210 026	52,8	201 000	48,6	177 000	42,0	166 000	39,4
60-79 ans	59 478	15,0	91 000	21,8	118 000	27,8	117 000	27,5
80 ans ou plus	14 673	3,7	24 000	5,8	35 000	8,2	52 000	12,2
Ensemble	397 733	100	415 000	100	423 000	100	423 000	100

Source : Insee, Omphale 2010



C - Diagnostics qualitatifs sur la situation des Seniors à Schoelcher

C-1- Groupe d'analyse partagée de l'A.B.S. 2008 (extraits)

Les populations âgées de Schœlcher demeurent dans des habitats qui ne sont pas adaptés à leurs besoins. Les besoins émergents sont liés à l'amélioration de l'habitat, l'accès aux droits puis l'accompagnement de la personne, le besoin d'écoute pour eux et leurs aidants.

La première demande de la personne âgée : demeurer chez elle.

Il faut redévelopper la logique de solidarité de voisinage appelée aussi proximologie.

La maltraitance : un des problèmes rencontrés est celui lié à la maladie d'Alzheimer. Il y a des familles qui n'arrivent pas à y faire face, et cette maltraitance pourraient être prévenue par un travail d'information et de soutien des familles.

Il est important de travailler sur l'organisation autour de la personne âgée.

Il faut identifier un opérateur central. La personne âgée doit rester au cœur de la réponse. Décloisonner les réponses entre opérateurs. Le CCAS est l'instance de proximité la plus pertinente identifiée comme telle. Il est la tête de pont pour la remontée des problèmes

Les personnes âgées actives migrent souvent vers Fort de France et le Lamentin car il n'y a pas assez d'associations locales ou, elles sont très mal identifiées et connues à Schœlcher.

Il faut trouver des modalités de communication qui permettent aux différentes générations d'apprendre à vivre ensemble. La personne âgée souhaite s'intégrer comme tout le monde dans la société. Il faut donc une continuité entre générations et non des ruptures.

La communication avec les personnes âgées : très peu d'informations arrivent à leurs niveaux.

Importance de la question du bénévolat et du secteur associatif.

Sur Batelière, il y a une forte population de personnes âgées. Dans les logements, les personnes âgées veulent rester dans les grands logements pour recevoir les enfants et les petits enfants. Les personnes refusent les T2. Il y a beaucoup de nuisances notamment par des adultes inoccupés. Ce sont des aussi de multiples difficultés de relations intergénérationnelles. Il y a souvent la peur de l'autre.

C 2 - Audit Urbain - Label « Bien vieillir-Vivre ensemble » 2011

Après l'obtention du label « Bien vieillir, Vivre ensemble » en Février 2010, a été réalisé, comme stipulé dans le cahier des charges, un audit urbain.

Il a été mené, par convention, par l'équipe de l'Observatoire de Santé de la Martinique et a concerné un échantillon représentatif de séniors âgés de 60 à 90ans, de tous quartiers et de toutes catégories socio- professionnelles. Un groupe d'aidants familiaux et professionnels a également été entendu. La synthèse de cet Audit est retranscrite dans son intégralité en annexe.

Seuls sont présentés ici les points forts et les points à améliorer.

Atouts	Faiblesses
Une belle ville, agréable compromis entre la mer, la campagne et la ville Une ville calme et sécurisée à proximité de Fort de France Une ville culturelle proposant des expositions et animations régulières La présence sur la commune de l'Université Antilles Guyane et du palais des congrès de Madiana Un équipement de santé (cliniques, cabinets médicaux) performant La proximité des services et commerces Une ville proposant de nombreuses activités	Une absence de transports inter quartiers Une trop faible communication sur les activités de la commune Des difficultés de stationnement à proximité des services Une dégradation du cadre de vie (notamment à Ozanam)

C 3 -Enquête qualitative du Cabinet G.S.I.

Afin de mieux appréhender la réalité des seniors (situation sociale, mode de vie, état de santé, isolement) et surtout leur ressenti, nous avons confié au cabinet GSI une enquête de proximité sur un site d'habitat collectif.

Ce cabinet a élaboré un questionnaire validé par le groupe de travail et par l'Observatoire de Santé de la Martinique. Une centaine de personnes a été interrogée à domicile, par deux psycho-gérontologues.

L'enquête (voir annexe) a démontré qu'il existerait chez les seniors un paradoxe qu'il serait nécessaire de prendre en compte dans la démarche d'accompagnement prévu dans le schéma. Ce paradoxe se traduit comme suit : les personnes ne se sentent pas isolées socialement ou physiquement mais ont un fort sentiment de solitude émotionnelle.

Tout en reconnaissant avoir un entourage familial ou de voisinage présent, elles disent leur besoin de parler avec un tiers moins proche, qui les comprennent. Elles souhaitent par ailleurs avoir à leur disposition des services de confiance intervenant à domicile et répondant à leurs soucis quotidiens (petites réparations, démarches administratives...). Enfin, elles ont un besoin d'être reconnues.

D - L'offre de soins et de services sur la commune

Dans le cadre de la démarche diagnostic, il convenait également de faire un état des lieux de l'offre de soins et des services notamment à la personne sur le territoire communal. Compte-tenu de sa situation géographique au Centre de la Martinique, la Ville de Schoelcher dispose d'une excellente couverture médico-sociale. Toutefois, de nombreux efforts restent à faire quant à l'offre de services à la personne (voir détail en annexes)

3^{ème} PARTIE : LES AXES STRATÉGIQUES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Schœlcher a développé depuis plusieurs années une offre de services particulièrement variée auprès des personnes âgées de son territoire. Aujourd'hui, avec l'existence de nouvelles structures d'accueil EHPAD, les demandes de plus en plus précises des seniors, comme leur désir de vivre à domicile, les besoins d'adaptation du logement et aussi, la régression de la solidarité familiale et de l'aide intergénérationnelle, l'insuffisance voire l'absence de ressources, la difficulté de trouver des aidants, l'accès aux soins, ont émergé, de nouveaux besoins. Besoins qui ont encouragé à approfondir la réflexion pour repenser la politique en faveur de la personne âgée et, lui donner encore plus de sens et de cohérence.

C'est à travers la mise en place de son premier Schéma Gérontologique Communal et, suivant l'esprit et la réglementation du Schéma Départemental 2009-2013 en faveur des personnes âgées de la Martinique, que le CCAS entend porter une réponse aux enjeux du vieillissement et de ses conséquences sur le territoire schœlchérois.

Un groupe de travail a donc été mis en place en 2009, réunissant élus et agents territoriaux, et associant les partenaires gérontologiques locaux. Encadrée par un consultant spécialisé, la démarche a abouti à l'élaboration du premier « Schéma Gérontologique Communal », un document détaillant les dispositifs existants, analysant les besoins émergents et envisageant de nouvelles perspectives de développement pour le bien vieillir à Schoëlcher.

Aussi, la démarche entamée par la Ville, accompagnée de l'Analyse des Besoins Sociaux 2008 (ABS), de l'Audit Urbain lancé dans le cadre du Label « Bien Vieillir – Vivre Ensemble » obtenu en janvier 2011 et, de l'enquête sur l'isolement des seniors réalisée la même année, forte des enjeux qui y ont été recensés, accompagnera dans sa définition, les axes stratégiques du premier Schéma Gérontologique Communal.

AXE 1 :

**ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS
ET
PROMOTION DE LA SANTE**



AXE I : ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Bien vieillir, c'est avant tout prévenir les conséquences néfastes du vieillissement, à la fois sur la santé, mais aussi sur les relations sociales, l'objectif étant de vivre mieux et plus longtemps.

L'un des meilleurs moyens de cette prévention est de permettre aux personnes âgées d'accéder à l'information sur leurs droits, sur les bonnes pratiques en matière de santé...

Pour être efficace, cette démarche implique la coordination de tous les acteurs gravitant autour d'elles.

En cas de besoin, leur orientation vers des services plus spécialisés fait également partie de l'accompagnement qui peut être proposé.

Ce premier axe du Schéma pose les bases de la gouvernance de la politique gérontologique menée par la ville de Schoelcher. Il se décline en six actions :

Fiche –action n°1 : Campagne d'information itinérante dans les quartiers

Fiche –action n°2 : Espace séniors : un guichet unique

Fiche –action n°3 : Pass'Sport Santé Séniors

Fiche –action n°4 : Prévention des chutes

Fiche –action n°5 : Coordination locale des acteurs de santé et de soins

Fiche –action n°6 : Evaluation des besoins des retraités

Fiche –action n°7 : Repérage des personnes âgées fragiles à domicile

FICHE ACTION 01

INTITULÉ DE L'ACTION : CAMPAGNE D'INFORMATION ITINÉRANTE DANS LES QUARTIERS

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : ACCES AUX SOINS, AUX DROITS ET A LA PROMOTION DE LA SANTE

3. OBJECTIFS :

- Créer un espace d'information et d'échanges dédié aux Séniors et leurs aidants
- Promouvoir l'éducation pour la Santé
- Vulgariser les bonnes pratiques en matière de Santé Publique
- Renforcer le lien entre le Senior et leurs référents (Aidants familiaux et professionnels,...) et l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de la gériatrie

4. INTERVENANTS : Institutions, professionnels de santé, associations et prestataires de services

5. MISE EN ŒUVRE :

- Définir les thèmes et intervenants
- Définir les quartiers et la programmation
- Informer de la tenue de la manifestation
- Prévoir un lieu
- Faciliter l'accès (transport, signalétique, etc.)

6. PARTENAIRES : C.N.S.A. – A.R.S. Martinique – C.G.S.S. Martinique – IREPS- Conseils Général et Régional- Associations et Comités de quartiers- Associations du 3^{ème} âge- Mutualité- Réseau de gériatrie- MAÏA- Association de soins palliatifs

7. ORGANISATION :

- Fréquence : 1 fois tous les 3 mois
- Durée : 4 heures/hebdomadaire (de 8H30 à 12H30)
- Période : répartition sur toute l'année

8. MATÉRIEL : Salle dans les quartiers ; places assises

9. PUBLIC : Tout public

10. ÉVALUATION :

- Nombre de participants ; Seniors mettant en pratique les préconisations des intervenants
- Enquête de satisfaction (public et partenaires)

FICHE ACTION 02

INTITULÉ DE L'ACTION : ESPACE SÉNIORS : UN ACCUEIL UNIQUE

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / THÉMATIQUE : ACCES AUX SOINS, AUX DROITS ET A LA PROMOTION DE LA SANTE

↳ Convention de partenariat signée entre la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Martinique et le C.C.A.S., le 29 juin 2010

- mise en œuvre d'un **Réseau d'Alerte Sociale** en concertation avec l'ensemble des partenaires de l'Action sociale dans le cadre du **Pôle d'accueil en réseau pour l'accès aux droits sociaux et à la santé (le PARADSS)**.

3. OBJECTIFS :

Faciliter la compréhension des dispositifs et les démarches nécessaires.

Proposer un « accueil unique » évitant déplacements et multiplication des référents

Traiter dans les meilleurs délais, les situations d'urgence sociale avérées, liées à l'obtention de droits sociaux.

4. INTERVENANTS : CGSS- C.A.F ; Conseil Général ; MDPH ; Caisses de retraite et mutuelles ; Experts ; Services de la Ville...

5. MISE EN ŒUVRE :

- Evaluation globale des besoins des personnes
- Permanences des partenaires décentralisées dans les quartiers
- Instruction à domicile des dossiers au besoin

6. PARTENAIRES : CGSS- C.A.F ; Conseil Général ; MDPH ; Caisses de retraite et mutuelles ; Experts ; Services de la Ville , MAIA

7. ORGANISATION :

- Espace dédié à la Direction des Affaires sociales et des solidarités
- Formation spécifique des personnels

8. MATÉRIEL :

Moyens matériels : salles dans les quartiers

Véhicule pour visites à domicile

9. PUBLIC : Usagers et professionnels

10. ÉVALUATION : Nombre de personnes fréquentant l'espace seniors
Nombre de dossiers instruits

FICHE ACTION 03

INTITULÉ DE L'ACTION : PASS'SPORT SANTÉ SÉNIORS

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / THÉMATIQUE : ACCES AUX SOINS, AUX DROITS ET A LA PROMOTION DE LA SANTE

3. OBJECTIFS :

- Permettre aux Personnes âgées d'appréhender et d'adapter leur rythme de vie au quotidien
- Favoriser la pratique régulière d'une activité physique adaptée
- Favoriser l'acceptation des changements des besoins
- Prévenir les conséquences du vieillissement

4. INTERVENANTS :

Animateurs socio-éducatifs

Animateurs thématiques : Sommeil, nutrition, activité physique adaptée, accidents domestiques, hygiène bucco-dentaire, troubles de la vision...

5. MISE EN ŒUVRE :

Animer des Conférences d'information

Créer des ateliers d'échange et de partage (atelier équilibre, atelier nutritionnel)

Proposer des activités physiques adaptées (gymnastique douce, marche, aquagym)

6. PARTENAIRES :

ARS, CGSS, réseaux de santé, Direction des sports de la ville- Associations sportives, CROSMA (Dispositif SAPHYR)-

7. ORGANISATION :

- Fréquence : 1 fois / semaine pour les activités
- Tous les 3 mois pour les conférences santé
- Durée : selon le type d'activité
- Période : répartition sur toute l'année

8. MATÉRIEL : Salles communales ; espaces sportifs et de pleine nature; moyens techniques et logistiques

9. PUBLIC : Tout public des seniors

10. ÉVALUATION

Nbre de personnes inscrites aux activités

Nbre de personnes fréquentant les conférences

FICHE ACTION 04

INTITULÉ DE L'ACTION : PRÉVENTION DES CHUTES

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / THÉMATIQUE : ACCES AUX SOINS, AUX DROITS ET A LA PROMOTION DE LA SANTE

3.OBJECTIFS :

- Informer et sensibiliser la population des personnes âgées du territoire de la ville de Schoelcher sur les problématiques du vieillissement
- Mettre en place d'ateliers de prévention des chutes
- Promouvoir, par la visite à domicile, l'aménagement de l'habitat des personnes âgées afin d'éviter la perte d'équilibre et les risques de chutes et de faciliter leurs déplacements en toute sécurité
- Accompagner les aidants familiaux

4. INTERVENANTS : l'Association d'Activités Physiques Adaptées pour Tous (A.A.P.A.T.)

5.MISE EN ŒUVRE :

- Dépister le risque de chute
- Proposer des activités physiques adaptées (gymnastique douce, marche, aquagym)

1.

6. PARTENAIRES : ARS, CGSS, réseaux de santé, Direction des sports de la ville- Associations sportives,CROSMA (Dispositif SAPHYR)-

7.ORGANISATION :

Fréquence : 1 fois / semaine pour les activités

8. MATÉRIEL : Salles communales ; espaces sportifs et de pleine nature; moyens techniques et logistiques

9. PUBLIC : Tout public des seniors

10. ÉVALUATION :

Nbre de personnes inscrites aux activités

Nbre de diagnostic Habitat

FICHE ACTION 05

INTITULÉ DE L'ACTION : COORDINATION LOCALE DES ACTEURS DE SANTÉ & DE SOINS

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / THÉMATIQUE : ACCES AUX SOINS, AUX DROITS ET A LA PROMOTION DE LA SANTÉ

3.OBJECTIFS : Mettre en place un profil « SANTÉ DE VILLE »
Mettre en réseau les acteurs de santé du territoire communal et sa périphérie pour une meilleure prise en charge des patients
Définir une stratégie globale et partagée de prévention et de soins

4. INTERVENANTS : professionnels de santé publics et libéraux ; réseaux « MAIA », gérontologique, diabète, Ermancia, HAD, Soins palliatifs... ; services de la Direction des Affaires sociales

5.MISE EN ŒUVRE : Réunions de concertation des partenaires
Mise en place d'un groupe projet pour animer le dispositif

6. PARTENAIRES : cf .Intervenants- OSM

7. ORGANISATION : réunions de régulation 2 fois/an
Outil : fiche navette ou de signalement

8. MATÉRIEL : outils de communication

9. PUBLIC : tous professionnels de santé

10. ÉVALUATION : taux de participation et degré d'implication
Etude de l'évolution sanitaire et sociale d'une cohorte d'un échantillon de personnes sur 3 ans

FICHE ACTION 06

INTITULÉ DE L'ACTION : ÉVALUATION DES BESOINS DES RETRAITES

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES AUX DROITS, AUX SOINS, ET PROMOTION DE LA SANTÉ

3. OBJECTIFS :

- Mieux connaître les besoins individualisés des personnes
- Prendre en compte la personne dans sa globalité (physique, psychique et environnementale)
- Adapter les mesures d'accompagnement à l'individu

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : espace Séniors du CCAS et mission « Bien vieillir »

5. MISE EN ŒUVRE :

- Convention signée avec la CGSS – formation des agents de terrain pour l'évaluation

6. PARTENAIRES : CGSS et tous les partenaires pour le suivi des mesures

7. ORGANISATION :

Signalement par la CGSS des personnes à évaluer- demandes directes des personnes âgées souhaitant cette évaluation

8. MOYENS :

Moyens humains : agents formés de la DASS

Moyens matériels : Questionnaire CGSS, véhicule de service pour visite à domicile

9. PUBLIC : Retraités de la commune de Schœlcher

10. ÉVALUATION : Nombre de questionnaires instruits- nombre d'aides attribuées

FICHE ACTION 07

INTITULÉ DE L'ACTION :

REPÉRAGE DES PERSONNES AGÉES FRAGILES A DOMICILE

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schoelcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES AUX DROITS, AUX SOINS, ET PROMOTION DE LA SANTE

3. OBJECTIFS :

- Repérer les personnes âgées fragiles à domicile
- Identifier les facteurs de fragilité
- Elaborer en collaboration avec les partenaires départementaux un plan de soins personnalisé pour favoriser le soutien à domicile

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : espace Séniors du CCAS et mission « Bien vieillir »

5. MISE EN ŒUVRE :

- Déterminer les acteurs chargés du repérage
- Former les acteurs à l'utilisation de la grille SEGA
- Mise en place de conventions avec le Réseau Gérontologique de la Martinique, la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté, autres partenaires utiles

6. PARTENAIRES : Réseau Gérontologique de la Martinique – Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté – Conseil Général

7. ORGANISATION : répartition sur toute l'année – à la demande et/ou sur signalement

8. MOYENS :

- Grille SEGA modifiée pour utilisation à domicile
- Véhicule
- Téléphone

9. PUBLIC : Seniors résidant dans la commune de Schoelcher

10. ÉVALUATION :

- nombre de visites à domicile ou de contacts téléphoniques
- nombre de grilles remplies
- nombre de contacts avec les partenaires (fiches navettes remplies)
- nombre de plans de soins personnalisés établis
- Questionnaire de satisfaction des usagers

AXE 2 :

MAINTIEN A DOMICILE



AXE II : MAINTIEN Á DOMICILE

Le concept de « maintien à domicile » représente l'ensemble des moyens personnalisés mis en œuvre pour permettre à une personne âgée en perte d'autonomie ou pas, de continuer à vivre chez elle dans de bonnes conditions. L'espérance de vie et la modification considérable des structures familiales ont engendré, à la Martinique et sur le territoire de la commune de Schœlcher en particulier au cours de ces dernières décennies, de nouvelles problématiques.

Le soutien à domicile est devenu une alternative intéressante, aussi bien d'un point de vue humain que d'un point de vue financier.

Humainement, le maintien à domicile est souvent beaucoup mieux vécu par la personne concernée et par son entourage qu'une hospitalisation ou un placement en établissement. Selon le niveau de dépendance, une assistance plus ou moins soutenue et diversifiée peut être mise en place.

En effet, le soutien à domicile peut revêtir plusieurs formes et nécessiter l'intervention de divers acteurs sociaux et/ou médicaux, selon les besoins et les handicaps de la personne concernée. Il doit agir à la fois sur l'amélioration du bien-être physique et moral des personnes et également sur leur environnement. En effet, l'habitat de la personne âgée est souvent vétuste et mal adapté à sa dépendance progressive.

L'adaptation de l'habitat et du cadre de vie participe d'une politique de prévention. Le logement doit permettre d'accomplir les gestes de la vie quotidienne de manière autonome dans de bonnes conditions de sécurité

Les dispositifs d'aide et les outils de financement des travaux d'adaptation, en particulier pour les personnes âgées à très faibles revenus, doivent être développés dans un souci de préservation de leur patrimoine immobilier.

Ce second axe prévoit 6 actions :

Fiche –action n°8 : Aide-ménagère municipale d'urgence

Fiche –action n°9 : Etude de faisabilité visant l'extension du portage de repas à domicile

Fiche –action n°10 : Coordination des Services à la personne

Fiche –action n°11: Diagnostic de l'habitat

Fiche –action n°12 : Réhabilitation de l'habitat

Fiche –action n°13 : Réduction de l'indivision

Fiche –action n° 14 : Construction de résidences « séniors »

Fiche –action n°15 : Etude de faisabilité relative à la création d'une M.A.R.P.A.

FICHE ACTION 08

INTITULÉ DE L'ACTION : AIDE MÉNAGÈRE MUNICIPALE D'URGENCE

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE /MAINTIEN A DOMICILE

3. OBJECTIFS :

- Accompagner les personnes dans les situations d'urgence (post-hospitalisation par exemple)
- Offrir un service- relais en attendant la liquidation des dossiers APA pour orientation Services à la Personne
- Prévenir les situations de détresse sociale

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : espace Séniors du CCAS

5. MISE EN ŒUVRE :

Attribution d'une aide-ménagère municipale après évaluation par le CCAS

6. PARTENAIRES : Conseil général- Travailleurs sociaux- CLIC- Services à la personne

7. ORGANISATION :

Demandes directes des personnes âgées ou de leurs aidants souhaitant cette mise en place-
Demandes des travailleurs sociaux

8. MOYENS :

Moyens humains : agents du CCAS- aides ménagères CCAS

Moyens matériels : Véhicule de service pour visite à domicile – vêtements de travail

9. PUBLIC : Personnes âgées de la commune de Schœlcher en situation d'urgence

10. ÉVALUATION : Nombre de bénéficiaires d'aide ménagère- nombre d'heures effectuées

FICHE ACTION 09

INTITULÉ DE L'ACTION : ÉTUDE DE FAISABILITE VISANT L' EXTENSION DU PORTAGE DE REPAS Á DOMICILE

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : MAINTIEN A DOMICILE

3.OBJECTIFS :

- Optimiser le portage de repas
- Mettre en œuvre un service de qualité
- Assurer sa viabilité
- Mettre en relation l'offre et la demande

4. INTERVENANTS : Direction des Affaires Sociales et des Solidarités : Mission Bien vieillir – Cuisine Centrale Municipale - Associations de Service à la Personne

5.MISE EN ŒUVRE :

- Recensement des Associations SAP intéressées
- Etude du besoin réel en portage de repas auprès des seniors et plus largement
- Etude économique visant la viabilité du projet
- Montage du projet

6. PARTENAIRES : Conseil Général ; CGSS ; MDPH

7. ORGANISATION : Lancement de l'étude par appel d'offres

8. MATÉRIEL : Mise à disposition des documents et analyses nécessaires à l'étude

9. PUBLIC :

- Seniors en demande de service
- Personnes en situation de handicap
- Salariés des administrations schoelchéroises

10. ÉVALUATION : Viabilité économique du SAP Portage de repas

FICHE ACTION 10

INTITULÉ DE L'ACTION : COORDINATION DES SERVICES D'AIDE A LA PERSONNE

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : MAINTIEN A DOMICILE

3. OBJECTIFS :

- Assurer l'animation locale du réseau des services à la personne
- Promouvoir l'offre de services
- Mettre en relation l'offre et la demande

4. INTERVENANTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir »- Associations de services à la personne

5. MISE EN ŒUVRE :

- Recensement de tous les SAP
- Recensement des besoins en service
- Création d'un répertoire mis à disposition du public
- Création d'une fiche de liaison entre CCAS et SAP
- Accompagnement à la professionnalisation des SAP
- Mise en place d'un numéro vert
- Organisation de forums ponctuels d'information

6. PARTENAIRES : Conseil Général ; C.G.S.S. ; M.D.P.H. ; Mutuelles

7. ORGANISATION : répartition sur toute l'année

8. MATÉRIEL : Répertoire- numéro Vert

9. PUBLIC :

- seniors en demande de services à la personne

10. ÉVALUATION : Nombre de personnes orientées Nombre de fiches de liaison transmises

FICHE ACTION 11

INTITULÉ DE L'ACTION : DIAGNOSTIC DE L'HABITAT

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : MAINTIEN A DOMICILE

3. OBJECTIFS :

- Faire un diagnostic sur l'accessibilité du logement
- Préconiser les adaptations à opérer
- Réaliser les préconisations

4. INTERVENANTS : A.A.P.A.T. ; Ergothérapeute ; cellule G.S.T. du C.C.A.S. – Réseau Handicap

5. MISE EN ŒUVRE :

- Dépistage des risques de chute par campagne itinérante (en cours depuis juin 2008)
- Visites du domicile du sujet par un ergothérapeute
- Montage du dossier de financement des travaux

6. PARTENAIRES : DEAL- Opérateurs sociaux ; Conseil Général ; C.G.S.S. ; M.D.P.H. ; Mutuelles – CAPAPH/SIVAD

7. ORGANISATION : répartition sur toute l'année

8. MATÉRIEL : Véhicule de service

9. PUBLIC :

- Seniors dépistés lors des campagnes
- seniors signalés par les services à la personne
- seniors dits « vulnérables » signalés dans le quartier

10. ÉVALUATION : nombre de diagnostic réalisés

FICHE ACTION 12

INTITULÉ DE L'ACTION : RÉHABILITATION DE L'HABITAT

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : MAINTIEN A DOMICILE -

3. OBJECTIFS :

- Améliorer le cadre de vie du senior en tenant compte de ses besoins
- Permettre aux seniors de vivre dans de bonnes conditions
- Faciliter les relations entre seniors et les différents opérateurs et l'accès aux droits sociaux
- Accompagner le Senior dans ses démarches auprès des organismes institutionnels

4. INTERVENANTS : Cellule G.S.T. du C.C.A.S. – Service Habitat/ Logement

5. MISE EN ŒUVRE :

- Visites à domicile
- Médiation avec les opérateurs
- Dossiers de financement des travaux
- Contrôle et suivi des chantiers de réhabilitation

6. PARTENAIRES : DEAL – Opérateurs sociaux ; Conseil Général ; C.G.S.S. ; Mutuelles ; Services Techniques municipaux – Conseil Général – ANAH – Bailleurs sociaux

7. ORGANISATION : répartition sur toute l'année

8. MATÉRIEL : véhicule de service

9. PUBLIC : Personnes âgées signalées dans le quartier ou faisant appel au C.C.A.S.

10. ÉVALUATION : Nombre de personnes reçues- Nombre de dossiers instruits

FICHE ACTION 13

INTITULÉ DE L'ACTION :

RÉDUCTION DE L'INDIVISION

«Nul ne peut être contraint de rester dans l'indivision» (article 815 du Code Civil)

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher » ; Accès aux aides à l'amélioration de l'habitat

2. CONTEXTE / THÉMATIQUE : Maintien à domicile

3. OBJECTIFS :

- Augmenter les liquidations successorales
- Régulariser les successions en vue de l'accès aux aides permettant l'amélioration de l'habitat
- Faciliter les interventions des opérateurs agréés en matière d'amélioration de l'habitat.
- Redonner de l'importance à la personne âgée dans sa famille
- Améliorer les conditions du maintien à domicile

4. INTERVENANTS : Chambre des notaires- Service urbanisme de la ville- Direction des Affaires sociales

5. MISE EN ŒUVRE :

- Actions collectives, réunions d'information.
- Conférences
- Consultations gratuites
- Possibilité d'aide (C.G.S.S.)

6. PARTENAIRES : Chambre des Notaires ; C.G.S.S. ; ADIL ; Agence des 50 pas ; Association de personnes âgées

7. ORGANISATION : Temps fort à définir

8. MATÉRIEL : Salle de réunion - Documentation

9. PUBLIC : Personnes âgées et leurs aidants, association de personnes âgées. Tout public

10. ÉVALUATION : % des personnes ayant répondu à l'invitation

FICHE ACTION 14

THÉMATIQUE : CONSTRUCTION DE RESIDENCE « SENIORS »

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir » à Schoelcher

2. CONTEXTE : maintien a domicile

3. OBJECTIFS :

- Offrir un logement adapté aux séniors dont l’habitat locatif est dégradé ou inadapté
- Permettre à des personnes autonomes, de même génération, de vivre dans un environnement partagé

4. INTERVENANTS : Direction des Affaires sociales : service logement- Service urbanisme- Bailleurs sociaux

5. MISE EN ŒUVRE : Incitation pour les bailleurs à construire des logements adaptés ; recherche de foncier ; sélection des candidats au logement

6. PARTENAIRES : Bailleurs sociaux- ALS- Travailleurs sociaux

7. ORGANISATION :

- Période : travail en collaboration avec les bailleurs sur toute l’année

8. MATÉRIEL : Foncier vacant

9. PUBLIC : tous les publics séniors locataires à revenus modérés

10. ÉVALUATION : nombre de séniors logés en résidence

FICHE ACTION 15

INTITULÉ DE L'ACTION :

ÉTUDE DE FAISABILITE RELATIVE Á LA CRÉATION D'UNE M.A.R.P.A. (Maison d'Accueil Rural pour Personne Agée)

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher » ; Accès aux aides à l'amélioration de l'habitat

2. CONTEXTE : Maintien à domicile

3. OBJECTIFS :

- Développer les structures d'accueil pour les seniors
- Mettre en œuvre un service de qualité
- Assurer sa viabilité
- Mettre en relation l'offre et la demande

4. INTERVENANTS : Direction des Affaires Sociales et des Solidarités – Mission Bien vieillir – Consultant

5. MISE EN ŒUVRE :

- Recherche de foncier
- Etude du besoin réel en matière d'accueil
- Etude économique visant la viabilité du projet
- Montage du projet

6. PARTENAIRES : Conseil Général ; CGSS

7. ORGANISATION : Lancement de l'étude par appel d'offre

8. MATÉRIEL : Mise à disposition des documents et analyses nécessaires à l'étude

9. PUBLIC : Personnes âgées et leurs aidants, association de personnes âgées. Tout public

10. ÉVALUATION : Viabilité du projet – degré d'implication des partenaires

AXE 3 :

**ROMPRE L'ISOLEMENT
ET LA SOLITUDE**



AXE III : ROMPRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE

L'évolution de nos sociétés a amené de nombreux progrès au plan économique et technologique, mais est également à l'origine d'un changement de mode de vie favorisant l'augmentation de situations de solitude et d'isolement social et affectif chez les séniors.

En effet, l'individualisme développé à travers les mutations récentes de la société créé une césure dans les rapports familiaux. Les enfants sont souvent moins proches des aînés : le temps, les distances, les enfants dont il faut s'occuper freinent la proximité avec les parents.

S'il est vrai que la solidarité familiale reste un pilier culturel, il n'en demeure pas moins qu'on assiste à un relâchement des liens.

Les actions présentées dans cet axe ont pour objectif de compenser les carences de lien, de soutenir les aidants très impliqués jusqu'à l'essoufflement et de restaurer l'entraide de voisinage.

Elles sont au nombre de cinq (5) :

Fiche –action n° 16 : Cellule d'écoute et de relation d'aide

Fiche –action n° 17 : « Allo Bonjour »

Fiche –action n° 18 : Repas pris en commun

Fiche –action n° 19 : Hébergement d'étudiants chez la personne âgée

Fiche –action n°20 : Promotion de la colocation : « les Babayagas »

Fiche –action n° 21 : Baluchonnage

FICHE ACTION 16

INTITULÉ DE L'ACTION :

CELLULE D'ÉCOUTE ET DE RELATION D'AIDE AUX SÉNIORS ET LEURS AIDANTS

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : ROMPRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE

3. OBJECTIFS :

- Créer un espace d'écoute et de relation d'aide
- Apporter un soutien psychologique
- Amorcer des thérapies brèves
- Faire le lien avec la famille
- Accompagner dans la recherche de solutions ; relais du C.C.A.S.

4. INTERVENANTS : Praticien en psychothérapie relationnelle notamment psycho gérontologues

5. MISE EN ŒUVRE :

- Informer de l'existence de la cellule d'écoute
- Définir les jours de réception en décentralisation (quartiers)
- Préciser les modalités de la liaison avec la DASS

6. PARTENAIRES : C.N.S.A. – A.R.S. Martinique – CGSS -

7. ORGANISATION :

- Fréquence : 1 fois par semaine
- Durée : 1/2 journée
- Période : répartition sur toute l'année
- Lieu : Espace séniors de la DASS et centres socio- culturels- visites à domicile éventuelles

8. MATÉRIEL : Lieu d'accueil pour réception du public en espace confidentiel

9. PUBLIC : Seniors ; Aidants naturels, bénévoles et professionnels

10. ÉVALUATION : Nombre de personnes (Aidants, seniors, familles) accueillies ; Nombre de personnes orientées vers une prise en charge ; Fréquence des entretiens par types de publics ; Nombre de familles ayant tissé à nouveau du lien avec le senior

FICHE ACTION 17

INTITULE DE L'ACTION

« ALLO BONJOUR »

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ROMPRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT

3. OBJECTIFS :

- Maintenir le lien avec les personnes âgées isolées par un contact téléphonique
- Prévenir les situations de risque et d'insécurité
- Réduire les situations de détresse sociales et psychologiques

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir »- Service de Développement des quartiers- Démocratie Participative : réseau des délégués de quartier

5. MISE EN ŒUVRE :

- Dans un premier temps, dans la résidence séniors d'Ozanam Batelière pour expérimentation et sur signalement pour les personnes très isolées- Appel téléphonique au quotidien
Mise en place, à terme, d'un numéro vert

6. PARTENAIRES : Association de bénévoles- Clubs service- Réseau des délégués de quartier- Bailleurs sociaux- ALS

7. ORGANISATION :

Repérage des personnes en situation d'isolement.
Demande d'autorisation d'appeler
Accompagnement social et psychologique des personnes le nécessitant

8. MOYENS :

- Moyens humains
- Ligne téléphonique dédiée

9. PUBLIC : Seniors isolés de la commune de Schœlcher

FICHE ACTION 18

INTITULÉ DE L'ACTION : REPAS PRIS EN COMMUN

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : ROMPRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE

3. OBJECTIFS :

- Créer un espace de rencontre
- Privilégier un moment de convivialité et d'échanges
- Favoriser le moment de plaisir lié au repas
- Lutter contre la dénutrition
- Informer sur les bonnes habitudes alimentaires

4. INTERVENANTS : cellule « actions gérontologiques » ; animateurs en nutrition

5. MISE EN ŒUVRE :

- Définir les intervenants prestataires de repas (confection et portage du repas)
- Informer des journées repas
- Prévoir un lieu (chez l'habitant ou dans le quartier)

6. PARTENAIRES : C.N.S.A. – A.R.S. Martinique – C.G.S.S. Martinique - EHPAD

7. ORGANISATION :

- Fréquence : 1 fois/mois
- Durée : 2 heures (de 12 H 00 à 14 H 00)
- Période : répartition sur toute l'année

8. MATÉRIEL :

- Salle dans les quartiers ou chez l'habitant
- Plateau repas

9. PUBLIC : A identifier par quartier ; démarche volontaire

10. ÉVALUATION : Fréquentation des repas collectifs

FICHE ACTION 19

INTITULÉ DE L'ACTION : HEBERGEMENT D'ÉTUDIANTS CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : PROGRAMME « ROMPRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE »

3. OBJECTIFS :

- Créer du lien intergénérationnel
- Éviter la solitude et l'isolement
- Faciliter l'hébergement des étudiants
- Aider le Senior dans son quotidien

4. INTERVENANTS : animateurs et travailleurs sociaux du C.C.A.S. de Schœlcher, du CROUS et du CLAJ- Club service

5. MISE EN ŒUVRE :

- Identifier les personnes souhaitant héberger un étudiant
- Envisager un partenariat avec le CROUS et les associations d'étudiants
- Informer les étudiants sur le Campus et dès le lycée (salon étudiant, lycéen)
- Organiser une rencontre entre l'étudiant et le Senior
- Finaliser le processus par une convention
- Accompagner le binôme avec une évaluation à 2 mois, 6 mois et 9 mois

6. PARTENAIRES : CROUS – CLAJ

7. ORGANISATION :

- Durée : Année Universitaire
- Période : Rentrée Universitaire

8. MATÉRIEL : Communication (à partir de tous supports) auprès des étudiants et des Seniors

9. PUBLIC : Seniors ; étudiants

10. ÉVALUATION : Nombre de conventions signées

FICHE ACTION 20

INTITULÉ DE L'ACTION :

PROMOTION DE LA COLOCATION : LES « BABAYAGAS »

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE

3. OBJECTIFS :

- Créer un espace de vie en commun
- Garantir un meilleur équilibre financier en partageant les charges
- Lutter contre la solitude
- Promouvoir l'entraide et la solidarité entre co-locataires
- Optimiser les services à la personne intervenant au domicile

4. INTERVENANTS : cellule « actions gérontologiques » ; CESF CAF et du CCAS- services à la personne ; CAF ; Bailleurs sociaux

5. MISE EN ŒUVRE :

- Informer du dispositif dans son ensemble
- Inscrire dans le processus les personnes intéressées
- Les préparer à la vie en commun : droits et devoirs, organisation des tâches, analyse financière, organisation des achats...
- Prévoir un lieu de vie
- Accompagner dans la signature du contrat de bail et au quotidien

6. PARTENAIRES : C.N.S.A.- CAF- C.G.S.S. Martinique- SAP

7. ORGANISATION :

- Période : répartition sur toute l'année
- Suivi permanent pour organisation et prévention des conflits

8. MATÉRIEL :

- Salle de réunion
- Maison ou appartement adapté

9. PUBLIC : A identifier par quartier ; démarche volontaire

10. ÉVALUATION : Nombre de lieux de vie effectifs ; enquête de satisfaction

FICHE ACTION 21

INTITULÉ DE L'ACTION :

BALUCHONNAGE

RELAIS, A DOMICILE, DE L'AIDANT FAMILIAL PAR UN AIDANT PROFESSIONNEL

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : ROMPRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE »

3. OBJECTIFS :

- Permettre aux Aidants familiaux de bénéficier d'un temps de répit
- Etre un relais en cas d'indisponibilité temporaire prolongée (15 jours maximum)
- Assurer la continuité de l'aide apportée aux Seniors

4. INTERVENANTS : Professionnels retraités ou non et disponibles intéressés par le balluchonnage

5. MISE EN ŒUVRE :

- Informer la population sur la prestation du balluchonnage
- Identifier les personnes ressources faisant du balluchonnage
- Identifier les familles intéressées
- Organiser des rencontres entre les différents acteurs
- Etablir une convention de prestation

6. PARTENAIRES : C.N.S.A. – Conseil Général – Services à la Personne - Bénévoles

7. ORGANISATION :

- Fréquence : à la demande
- Durée : quelques jours à deux semaines

8. MOYENS : humains et véhicule de service

9. PUBLIC : Seniors nécessitant une présence adaptée

10. ÉVALUATION : Nombre de contrats passés- Enquête de satisfaction

AXE 4 :

**PARTICIPATION
ET
ENGAGEMENT CITOYEN**



AXE IV : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

La ville de Schoelcher a initié depuis 2008, un mode de fonctionnement : la démocratie participative. Il s'agit d'impliquer les citoyens dans tous les domaines de la vie sociale : politique, culturelle, sportive, ce citoyen étant par essence acteur de sa vie et maillon d'une chaîne plus large, celle de la vie collective.

Le citoyen doit, dès lors, avoir les moyens d'être membre de la communauté schoelchéroise, déjà membre actif de son quartier, et plus largement de sa commune.

L'objectif du « Mieux vivre ensemble » passe par des moments de partage d'activités, de réflexion, par l'attention que l'on porte à son voisin, par le savoir que l'on transmet. Chaque sénior a une richesse qu'il peut transmettre. Il doit pouvoir aussi compter sur son voisinage quand il est en difficulté.

Cet axe s'articule autour de 5 actions :

Fiche-action n°22 : Réunion de quartier inter-génération

Fiche-action n°23 : Suivi de l'amélioration de la desserte en transports

Fiche-action n°24 : Réseau d'échanges réciproques de savoirs

Fiche-action n°25 : Relais citoyens- Voisins vigilants

Fiche-action n°26 : Conseil municipal des Sages

FICHE ACTION 22

INTITULÉ DE L'ACTION : RÉUNION DE QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNELLE

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

3. OBJECTIFS :

- Animer un espace de rencontre et d'expression favorisant le lien inter génération
- Favoriser l'implication citoyenne des aînés
- Informer sur la vie de la Commune
- S'informer sur les problématiques spécifiques du quartier et de ses habitants

4. INTERVENANTS : Elus; Invités suivant les thèmes abordés, cellule « actions gérontologiques »

5. MISE EN ŒUVRE : Réunion de quartier

6. PARTENAIRES : Cellule « Vie des Quartiers » – Conseil des Sages de Schœlcher – Services Technique

7. ORGANISATION :

- Fréquence : à définir
- Durée : 2 heures/mois
- Période : répartition sur toute l'année

8. MATÉRIEL : Salles dans les quartiers – chaises - sonorisation

9. PUBLIC : Tous les publics

10. ÉVALUATION : Nombre de participants ; nombre d'aînés impliqués dans la vie de la Cité ; enquête de satisfaction

FICHE ACTION 23

INTITULÉ DE L'ACTION :

SUIVI DE L'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE EN TRANSPORTS (COLLECTIF & SPECIALISE)

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN; PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN (CACEM)

3. OBJECTIFS :

- Améliorer les liaisons inter quartiers et intercommunales
- Mettre en place un service de transport en commun dédié (à la demande et sans horaires & arrêts) aux personnes à mobilité réduite
- Permettre aux seniors, par l'efficacité de la desserte, de (re)nouer du lien social

4. INTERVENANTS : Transporteur prestataire en délégation de service public (CACEM)

5. MISE EN ŒUVRE : Dans le cadre du PDU mis en place par la CACEM et de l'amélioration de la desserte dans la commune

6. PARTENAIRES : CACEM

7. ORGANISATION :

- Par délégation de service public et en fonction des orientations déterminées
- Communiquer sur l'offre de service en fonction des évolutions

8. MATÉRIEL : Matériels de transports de personnes (prestataire délégué)

9. PUBLIC : Seniors

10. ÉVALUATION : Enquêtes de satisfaction périodiques ; efficience du dispositif (en lien avec la CACEM)

FICHE ACTION 24

INTITULÉ DE L'ACTION : RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUE DES SAVOIRS BÉNÉVOLAT DES SÉNIORS

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

3. OBJECTIFS :

- Valoriser les savoir- faire et talents des séniors
- Favoriser les liens inter- générationnels par les échanges réciproques de savoir
- Développer le tutorat bénévole
- Animer les espaces de proximité dans les quartiers
- Améliorer le « Vivre ensemble »

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir » et service de Développement social des quartiers- Séniors et citoyens de tous âges et de tous quartiers adhérents au dispositif

5. MISE EN ŒUVRE :

- Mise en relation de l'offre et la demande des échanges de savoirs dans les différents quartiers de la ville-
Animation du réseau par une personne dédiée

6. PARTENAIRES : Chaque citoyen intéressé par la démarche

7. ORGANISATION :

Information sur la création du dispositif- Recueil de l'offre et de la demande des échanges de savoirs- Mise en relation dans les espaces de proximité-

8. MOYENS :

- Moyens humains : animateur du RERS
- Moyens de communication et logistique

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher et tout citoyen intéressé

10. ÉVALUATION : Nombre de séniors participant au dispositif- Questionnaire de satisfaction

FICHE ACTION 25

INTITULÉ DE L'ACTION : RELAIS CITOYENS, VOISINS VIGILANTS

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

3. OBJECTIFS :

- Mettre en place un dispositif de veille sociale
- Organiser des procédures de signalement de situations préoccupantes
- Recréer et/ou renforcer les liens sociaux dans les quartiers

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir »-
Référénts volontaires dans les quartiers

5. MISE EN ŒUVRE : Conception des outils de veille sociale- Information sur le dispositif-
Formation des relais volontaires- Traitement des signalements-

6. PARTENAIRES : Citoyens volontaires pour assurer la veille sociale- Conseil général- CGSS-
MAIA- CLIC- ALS- Psycho- gérontologues- Réseau de gérontologie- Association de soins palliatifs

7. ORGANISATION :

Repérage des personnes âgées en situation difficile-

8. MOYENS :

Moyens humains : relais citoyens bénévoles et services concernés par le suivi du signalement
Moyens logistiques : fiches de signalement-

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher en situation difficile

10. ÉVALUATION : Nombre de séniors signalés ; nombre de dossiers traités

FICHE ACTION 26

INTITULÉ DE L'ACTION : CONSEIL MUNICIPAL DES SAGES

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

3. OBJECTIFS :

- Mettre en place un espace d'expression citoyenne
- Permettre la prise en compte des besoins des seniors dans les projets structurants de la ville
- Donner à l'équipe municipale un éclairage sur son action

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir »-
Service de Démocratie participative- Référents volontaires dans les quartiers

5. MISE EN ŒUVRE : Organisation de l'élection des membres du Conseil des Sages
Organisation des premières séances de travail en vue de l'élaboration du règlement intérieur

6. PARTENAIRES : Citoyens volontaires , Conseil Municipal

7. ORGANISATION :

Protocole d'investiture

Une réunion par trimestre, ou plus si besoin

8. MOYENS :

Moyens humains : selon les besoins

Moyens logistiques : espace de réunion

9. PUBLIC : Seniors volontaires de la commune

10. ÉVALUATION : Nombre de séances du Conseil- nombre de propositions et d'avis

AXE 5 :

**ACCES A LA CULTURE
ET AUX LOISIRS**



AXE V : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Depuis le milieu des années 2000, le développement de politiques publiques pour la génération des 60 ans et + vise à encourager, dans une perspective préventive, les activités physiques et sociales contribuant au « bien vieillir ».

Les situations sociales sont très disparates entre un jeune retraité de 60 ans encore très actif et une personne dépendante de 90 ans. Il nous faut adapter l'offre d'activités à chacun pour assurer, d'une part, la mixité sociale, mais aussi pour que chaque personne, quelque soit son âge, sa forme, son appartenance socio- culturelle, se sente bien dans sa ville.

Même après une vie professionnelle bien remplie, le retraité peut s'inscrire dans une dynamique de création, qui peut donner du sens à sa nouvelle vie.

Le sport, la culture, les loisirs, vecteurs d'épanouissement, participent à ce vieillissement créatif, qui sera développé autour de 9 actions :

Fiche-action n°27 : Convention avec l'Université du Temps Libre

Fiche-action n°28 : A la découverte de nos quartiers « Pawol Gran Moun »

Fiche-action n°29 : Tickets loisirs- seniors

Fiche-action n°30 : Seniors et TIC

Fiche-action n°31 : Journée inter-génération « ça bouge à Schoelcher »

Fiche-action n°32 : Géront'Olympiades

Fiche-action n°33 : « Shrub » et « Paté en pot » d'Or

Fiche-action n°34 : Déjeuners- dansants

Fiche-action n°35 : Biennale des Talents

FICHE ACTION 27

INTITULÉ DE L'ACTION : CONVENTION AVEC L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE (U.T.L.)

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / THÉMATIQUE / DESCRIPTION DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

3. OBJECTIFS :

Permettre aux séniors de la ville d'accéder aux offres de formation et de loisirs de l'U.T.L
Prévenir la perte de mémoire et d'autonomie
Démocratiser l'accès à l'U.TL et favoriser le lien et la mixité sociaux
Co- construire le programme d'activités de l'U.T.L

4. INTERVENANTS : Direction des Affaires sociales : mission Bien vieillir- U.T.L

5. MISE EN ŒUVRE : Etablissement d'une convention de partenariat- Recherche de locaux sur la commune pour offrir à l'U.TL les moyens de son développement

6. PARTENAIRES : Association « Amitié et Gaieté »

7. ORGANISATION : laissée à l'initiative de l'U.T.L- Diffusion de l'offre d'activités sur le site internet de la ville et à l'espace séniors de la DASS

8. MATÉRIEL : Documentation fournie par l'U.T.L

9. PUBLIC : Tout public âgé de 55 ans et +

10. ÉVALUATION : Nombre de Schoelchérois inscrits à l'UTL

FICHE ACTION 28

INTITULÉ DE L'ACTION :

A LA DÉCOUVERTE DE NOS QUARTIERS : PAWOL GRAN MOUN

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Présentation du quartier :

- son historique
- origine de la population

Reportage documentaire avec interview des personnes âgées des différents quartiers de la ville dans le cadre de la valorisation de la mémoire vivante de chaque quartier

3. OBJECTIFS :

- Mettre à l'honneur la mémoire des seniors des quartiers et valoriser leurs savoirs
- Faire découvrir les aspects historiques et les sites naturels des quartiers par les anciens

4. INTERVENANTS & REFERENTS : Services Communication et Démocratie Participative
Direction des Affaires sociales : mission Kaz Fanny Chelchè (Maison pour les familles)

5. MISE EN ŒUVRE :

- Différents quartiers de la ville : Fond Lahayé, Batelière, Terreville, Démarche, Plateau-Fofo, Bourg

6. PARTENAIRES : Partenaire du monde de l'audiovisuel ; Club « Amitié et Gaieté » ; Seniors de chaque quartier concerné.

7. ORGANISATION :

Repérage des personnes ressources à interviewer ; demande d'autorisation de l'utilisation de l'image ; enregistrement et montage du documentaire.

8. MOYENS :

Moyens humains : journaliste, caméraman chauffeur,
Moyens matériels : caméra, micro, appareil photo
Véhicule, ... etc.

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher

FICHE ACTION 29

INTITULÉ DE L'ACTION : TICKET « LOISIRS SENIORS »

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / THÉMATIQUE : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

3. OBJECTIFS :

- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour le plus grand nombre grâce à des tarifs préférentiels
- Rompre l'isolement
- Développer les liens inter- générationnels

4. INTERVENANTS : Direction des Affaires sociales : mission Bien Vieillir- Direction des Sports-

5. MISE EN ŒUVRE : Proposition d'une offre de loisirs municipale – Démarchage des partenaires de la commune (restaurateurs- clubs sportifs et de loisirs...)- Dépôt de dossier au CCAS et examen par le CA- Attribution de tickets loisirs individuels

6. PARTENAIRES : Partenaires associatifs- Madiana Cinéma- Restaurateurs- Associations sportives et de loisirs de la commune-

7. ORGANISATION :

Demande d'inscription à l'espace séniors de la Direction des Affaires sociales- Démarrage septembre 2013

8. MATÉRIEL : Tickets loisirs

9. PUBLIC : Séniors de condition modeste- Seniors isolés sous conditions de ressources

10. ÉVALUATION : Nombre de bénéficiaires- Nombre de partenaires conventionnés- Nombre d'actions lancées

FICHE ACTION 30

INTITULÉ DE L'ACTION :
SÉNIORS ET TIC
(Technologies de l'Information et de la Communication)

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

3. OBJECTIFS :

- Réduire la fracture numérique chez les Séniors
- Familiariser les séniors aux outils informatiques, à l'internet et aux réseaux sociaux
- Améliorer les relations à distance avec les familles hors du pays
- Initier à l'e-administration et permettre l'accès aux informations municipales en ligne
- Amener à une utilisation vigilante et responsable de l'internet
- Optimiser l'utilisation des équipements dédiés (Cyber-bases)

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales – animateurs des Cyber-bases

5. MISE EN ŒUVRE :

- Ouverture de créneaux hebdomadaires aux séniors
- Initiation à l'outil
- Ateliers divers

6. PARTENAIRES : Direction des services informatiques et cyber-bases- Associations- CGSS

7. ORGANISATION :

Fréquence hebdomadaire

Inscription aux cours et accompagnement à l'équipement individuel

8. MOYENS :

Moyens humains : animateurs cyber-bases

Moyens logistiques : mise à disposition des espaces numériques

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher

10.ÉVALUATION : Nombre de séniors inscrits-

FICHE ACTION 31

INTITULÉ DE L'ACTION :
JOURNÉE INTER GÉNÉRATIONS
« ça bouge à Schoelcher »

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS – PROGRAMME PNNS

3. OBJECTIFS :

- Ouvrir la ville aux citoyens en favorisant tous modes d'expression
- Favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale
- Développer des comportements favorables à la santé
- Créer des espaces d'échanges et d'expression des talents et savoirs

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission Kaz Fanmy- Service Animation de la ville - Direction des sports- Police municipale- Services techniques

5. MISE EN ŒUVRE :

- Différents quartiers de la ville : Bourg « piétons »
- Ateliers divers en pleine nature
- Démonstration d'activités physiques encadrées
- Rallye
- Repas partagé

6. PARTENAIRES : Club « Amitié et Gaïeté » ; UTL ; EHPAD ; Comités de quartiers ; Seniors de chaque quartier concerné

7. ORGANISATION : 1 journée annuelle- Participation sur inscription- Plan de communication adapté- Arrêté municipal pour rue piétonne

8. MOYENS :

Moyens humains : services de la ville - Secouristes
Moyens matériels : logistique propre aux manifestations publiques

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher et citoyens intéressés

10. ÉVALUATION : Nombre de séniors participant aux activités

FICHE ACTION 32

INTITULÉ DE L'ACTION : GERONT'OLYMPIADES

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

PROGRAMME PNNS

3. OBJECTIFS :

- Favoriser la pratique régulière d'une activité physique adaptée
- Prévenir les conséquences du vieillissement et lutter contre la sédentarité
- Amener du changement dans les habitudes alimentaires
- Valoriser les sportifs séniors de la ville

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir » et espace séniors- Direction des Sports de la ville-

5. MISE EN ŒUVRE :

- Conception et mise en œuvre du programme
- Création d'un Comité gérontolympique inter-génération
- Mise en place d'ateliers d'entraînement sportif
- Animation des Gérontolympiades

6. PARTENAIRES : Associations sportives de la ville- CROSMA- Sponsors- Médias- Pompiers et secouristes- Service d'animation et de coordination de projets de la ville- Services techniques

7. ORGANISATION :

Information sur le programme- Inscription des sportifs aux ateliers- Mise en place des épreuves des Olympiades

Fréquence : tous les 2ans-

8. MOYENS :

Moyens humains : agents du « Bien vieillir », éducateurs sportifs, sportifs bénévoles
Moyens logistiques- Prix et récompenses

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher

FICHE ACTION 33

INTITULÉ DE L'ACTION : « SHRUBB » et « PATÉ EN POT » D'OR

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

3. OBJECTIFS :

- Mettre à l'honneur le savoir-faire culinaire des seniors -
- Valoriser et sauvegarder le patrimoine culturel du pays

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir » et espace séniors-

5. MISE EN ŒUVRE :

- Lancement de l'opération
- Recueil des inscriptions
- Animation du concours
- Jury et remise des récompenses

6. PARTENAIRES : Service d'animation et de coordination de projets de la Ville- Ecole hôtelière- IREPS-Partenaires du monde de l'audiovisuel ; Club « Amitié et Gaieté » ; Seniors volontaires ; Agriculteurs et bouchers de la Ville- Restaurateurs de la Ville- Sponsors

7. ORGANISATION :

Mise en place d'un jury, en partenariat avec l'Ecole hôtelière et les restaurateurs schœlchérois volontaires

Organisation des équipes concourant en binômes : sénior/ jeune

Fréquence : 1 fois tous les 2ans

8. MOYENS :

Moyens humains : agents de la DASS- Membres du jury

Moyens matériels : Equipements de cuisine collective – Prix et récompenses

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher

FICHE ACTION 34

**INTITULÉ DE L'ACTION :
DÉJEUNERS DANSANTS**

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

3. OBJECTIFS :

- Animer des moments de détente et de plaisir
- Rompre la solitude et l'isolement
- Favoriser le maintien d'une vie sociale épanouie
- Permettre des rencontres dans un cadre festif

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir »- CCAS

5. MISE EN ŒUVRE : Manifestation organisée lors de la fête de l'Épiphanie et autre éventuellement au cours de l'année (lors de la Biennale des Talents)-

6. PARTENAIRES : Club « Amitié et Gaieté » ; Seniors sur invitation

7. ORGANISATION : Réservation de salle de fête- décoration- traiteur- groupe de musique- animation culturelle

8. MOYENS :

Moyens humains : Direction des Affaires sociales- Services techniques (transport)
Moyens matériels : Prise en charge par les prestataires

9. PUBLIC : 300 Seniors de la commune de Schœlcher

10. ÉVALUATION : Nombre de séniors participant - Mesure de la satisfaction

FICHE ACTION 35

INTITULÉ DE L'ACTION : BIENNALE DES TALENTS

1. DISPOSITIF : « Bien Vieillir à Schœlcher »

2. CONTEXTE / DESCRIPTIF DE L'ACTION : ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

3. OBJECTIFS :

- Mettre à l'honneur les séniors dépositaires de talents ;
- Permettre l'expression de ces talents et leur éventuelle transmission
- Favoriser le vieillissement créatif

4. INTERVENANTS & RÉFÉRENTS : Direction des Affaires sociales : mission « Bien vieillir » et service Développement social des quartiers- Service culture de la ville- Service animation

5. MISE EN ŒUVRE :

- Recensement de tous les séniors artistes de la ville- Mise en place d'ateliers d'expression artistique dans les lieux de proximité des différents quartiers de la ville – Organisation de la mise en valeur de ces talents : expositions, concerts, ...dans des lieux de la ville tels que Hôtel de ville, lieux ouverts (Batterie Ste Catherine, places publiques...), Palais des Congrès, Hôtels, Eglise, Théâtre, Ecole de musique...

6. PARTENAIRES : Seniors de chaque quartier concerné ; Artistes reconnus vivant sur la commune ; UTL ; Partenaires du monde de l'audiovisuel ; Club « Amitié et Gaieté » ;

7. ORGANISATION :

Une fois tous les 2 ans sur une semaine- Cocktail de clôture-

8. MOYENS :

Moyens humains : Tous services de la Ville -

Moyens matériels : locaux d'exposition ; logistique pour manifestation de plein air

9. PUBLIC : Seniors de la commune de Schœlcher

10. ÉVALUATION : Nombre de séniors artistes inscrits ; nombre de manifestations ; nombre de visiteurs et public

CONCLUSION : UNE NÉCESSAIRE GOUVERNANCE

L'élaboration du présent Schéma Gérontologique Communal a permis la formalisation par le biais de la signature d'une Convention-cadre, d'un partenariat actif entre la Ville de Schoelcher et des institutions majeures comme le Conseil Général de la Martinique, la Caisse Générale de Sécurité Sociale et L' Agence Régional de Santé.

Ce partenariat qui vise à :

- *mieux coordonner les actions dédiées aux personnes âgées*
- *apporter des solutions concrètes et partenariales à des problèmes réellement identifiés dans le cadre d'un plan d'action recentré, resserré et soumis à évaluation*
- *accompagner la dynamique en s'appuyant sur des compétences techniques*
- *évaluer l'efficacité des actions entreprises*

Les instances de pilotage

La mise en œuvre du Schéma Gérontologique Communal de la Ville de Schœlcher s'effectuera avec les instances de gouvernance suivantes :

- Le Comité de Pilotage

Sa composition est la suivante :

- Le Maire de la Ville de Schoelcher ou son représentant
- La Présidente du Conseil Général de la Martinique ou son représentant
- Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ou son représentant
- Le Directeur de La Caisse Générale de Sécurité Sociale ou son représentant
- La Présidente de la Société de Gérontologie et de Gériatrie de la Martinique ou son représentant
- Le Président de l'EHPAD de Terrevillage ou son représentant
- Le Président de l'EHPAD de Bethléem ou son représentant
- Trois personnes qualifiées nommées par le Maire

Le comité de pilotage aura pour mission le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du Schéma Gérontologique.

Il se réunira au moins une fois par an sur convocation de Monsieur le Maire. Le secrétariat sera assuré par la Direction des Affaires Sociales et des Solidarités de la Ville de Schoelcher.

- L'Equipe Opérationnelle de la mission « Bien vieillir » de la Direction des Affaires Sociales et des Solidarités de la Ville de Schoelcher en charge de la maîtrise d'œuvre des actions déclinées dans le dit Schéma Gérontologique Communal. Elle sera coordonnée par un chef de projet.

L'agenda

Il s'agira par ailleurs de mettre en place un agenda et son suivi, correspondant à un cycle de 5 ans (2013-2017) avec les étapes et processus suivants :

- Mise en œuvre du plan d'action sur quatre ans (*années 1 à 4*) ;
- Mise au point d'indicateurs qui permettront l'évaluation ultérieure de la réalisation du Schéma Gériatologique, (*années 1 à 2*) ;
- Évaluation finale des effets des actions mises en œuvre (*année 5*).
- Transmission annuelle d'un rapport d'activité aux signataires de la Convention-Cadre
- Communication sur leurs réalisations de manière à mutualiser les expériences au niveau départemental et national.

ANNEXES

Annexe N° 1 : Extraits de l'Analyse des besoins sociaux – Ville de Schoelcher – CCAS 2008

> Projections de la population âgée

	1999	2005	2010	2015	Evolution 1999-2015	
Estimation des personnes âgées dépendantes GIR 1 à 4	190	211	250	303	+113	+59,4%
Estimation des personnes âgées de 60 ans et plus atteintes par la maladie d'Alzheimer	188	208	252	305	+117	+62,0%
Estimation des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules	318	351	409	497	+179	+56,4%

Estimations COMPAS

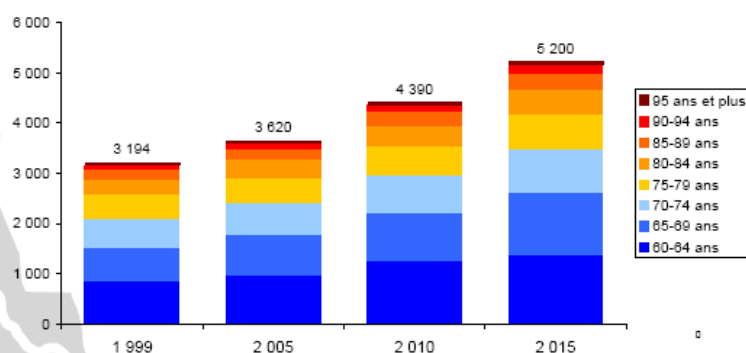
Projections de populations âgées	1999	2005	2010	2015	Evolution 1999-2015	
60-74 ans	2 105	2 420	2 980	3 490	+1 385	+65,8%
75-84 ans	768	880	980	1 180	+412	+53,6%
85 ans et plus	321	320	430	530	+209	+65,1%
60 ans et plus	3 194	3 620	4 390	5 200	+2 006	+62,8%

Estimations COMPAS

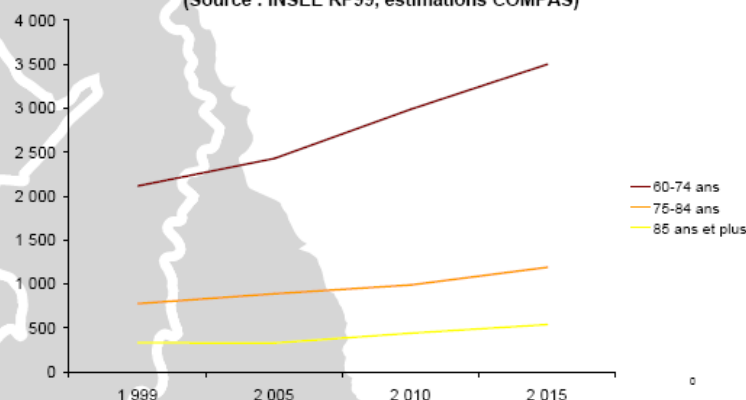
Selon nos estimations, les personnes âgées dépendantes augmenteraient de 59% sur la ville entre 1999 et 2015. De 62% pour les personnes de 60 ans et plus atteintes par la maladie d'Alzheimer et de 56% des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules. (Centre Emma Ventura - traitement de cette maladie).

D'après les projections en 2005, 2010 et 2015, les populations âgées de 60 ans et plus ne vont cesser d'augmenter. Elles devraient passer de 3194 personnes en 1999 à 5 200 personnes en 2015, soit 63% de personnes âgées en plus.

Population de 60 ans et plus
projections en 2005, 2010 et 2015
Ville de Schoelcher



Evolution du nombre de personnes âgées par tranche d'âge
(Source : INSEE RP99, estimations COMPAS)



> Aidants / aidés

Territoires	Personnes âgées		
	55-64 ans en 1999	85 ans et plus en 1999	Ratio Aidants / Aidés (55-64 ans / 85 ans et plus)
Cité St-Georges - Batelière	190	43	4,42
Cité Ozanam	202	29	6,97
Plateau Fofo - Fonds Nigaud - Madiana	174	48	3,63
Plateau Fofo Est - Ste Catherine	206	51	4,04
Ravine Touza	190	18	10,56
Bourg - Enclos	194	37	5,24
Enclos - Fonds Duclos	219	13	16,85
Terreville	248	41	6,05
Fond-Lahaye	276	41	6,73
Ville de Schoelcher	1 899	321	5,92
La Martinique	32 540	5 927	5,49

Source: INSEE, RP 1999

En 1999, le potentiel d'aidant (55-64 ans) était de 5,9 personnes pour 1 personne aidée de 85 ans et plus. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si à moyen terme cet équilibre aidant/aidé sera maintenu. Les mouvements migratoires des aidants de demain, leurs moindres nombres associés à leurs moindres revenus pourraient modifier les équilibres nécessaires au maintien des équilibres actuels.

> L'isolement des personnes âgées

Territoires	Lieu de vie des Personnes Âgées			
	Personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules	% Personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules	Population des foyers logements en 1999	Population des maisons de retraite en 1999
Cité St-Georges - Batelière	49	29,2	0	0
Cité Ozanam	39	41,5	0	0
Plateau Fofo - Fonds Nigaud - Madiana	47	28,0	0	0
Plateau Fofo Est - Ste Catherine	48	25,8	0	0
Ravine Touza	18	30,5	0	0
Bourg - Enclos	34	33,7	0	0
Enclos - Fonds Duclos	19	31,7	0	0
Terreville	12	14,5	0	38
Fond-Lahaye	52	30,6	0	0
Ville de Schoelcher	318	29,2	0	38
La Martinique	6 102	28,9	134	787

Source: INSEE, RP 1999

30% des personnes âgées de 75 ans et plus de la ville vivent seules. Ce taux atteint 41% sur l'IRIS n°2 (Ozanam).

> Bénéficiaires de l'aide sociale du Conseil Général

IRIS de Schoelcher	Nombre de personnes âgées bénéficiaires des aides du CG	Part parmi la population âgée de 60 ans ou plus* en %	Nombre de bénéficiaires isolés	Part parmi l'ensemble des bénéficiaires en %
Cité St-Georges - Batelière	58	14,4%	38	65,5%
Cité Ozanam	19	6,3%	14	73,7%
Plateau Fofu - Fonds Nigaud - Madiana	82	20,7%	63	76,8%
Plateau Fofu Est - Ste Catherine	6	1,4%	2	33,3%
Ravine Touza	16	6,0%	13	81,3%
Bourg - Enclos	20	6,1%	16	80,0%
Enclos - Fonds Dudlos	25	9,2%	15	60,0%
Terreville	56	20,8%	46	82,1%
Fond-Lahaye	54	10,1%	37	68,5%
Ville de Schoelcher	338	10,6%	244	72,2%

* RP99

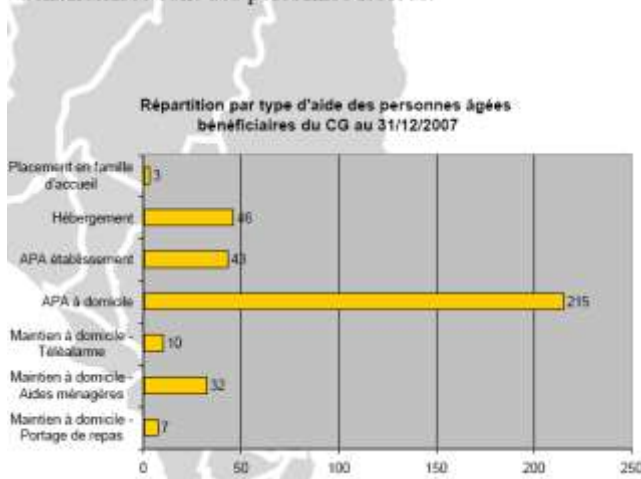
Source : CG 31/12/2007 & INSEE RP99

Quartiers de Schoelcher	Nombre de personnes âgées bénéficiaires des aides du CG	Part parmi la population âgée de 60 ans ou plus* en %	Nombre de bénéficiaires isolés	Part parmi l'ensemble des bénéficiaires en %
Batelière	56	-	36	64,3%
Fond Batelière	0	-	0	-
Pointe de Jaham	secret stat.	-	secret stat.	-
Ozanam	19	-	14	73,7%
Anse Gouraud	secret stat.	-	secret stat.	-
Madiana	5	-	secret stat.	-
Plateau Fofu	73	-	58	79,5%
Cluny	6	-	secret stat.	-
Ravine Touza	16	-	13	81,3%
Anse Colat	secret stat.	-	secret stat.	-
Anse Madame	11	-	7	63,6%
Schoelcher Bourg	7	-	7	100,0%
Enclos	25	-	15	60,0%
Terreville	43	-	36	83,7%
Terreville Fond Rousseau	0	-	0	-
Terreville Grand Village	12	-	9	75,0%
Terreville Les Sommets	secret stat.	-	secret stat.	-
La Colline	secret stat.	-	secret stat.	-
Démarche	15	-	10	66,7%
Fond Bemier	10	-	9	90,0%
Fond Lahaye	27	-	17	63,0%
Ville de Schoelcher	338	10,6%	245	72,5%

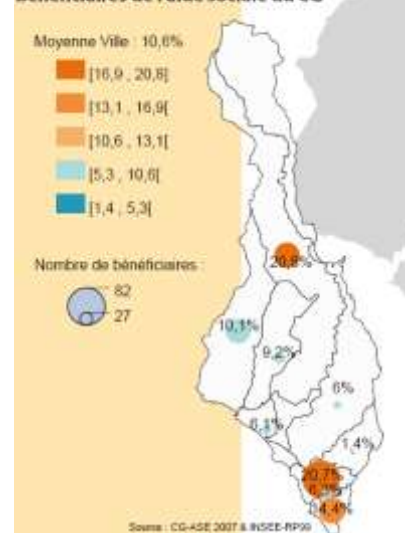
* RP99

Source : CG 31/12/2007 & INSEE RP99

338 personnes âgées bénéficient de l'aide sociale du Conseil Général, soit 10% des personnes âgées de plus de 60 ans de la ville. Ce taux atteint plus de 20% sur les IRIS n°8 de Terreville et n°3 (Plateau Fofu - Fonds Nigaud - Madiana). 72% des bénéficiaires sont des personnes isolées.



Part des personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiaires de l'aide sociale du CG



> Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

IRIS de Schoelcher	Nombre de personnes âgées bénéficiaires de l'APA à domicile	Part parmi la population âgée de 60 ans ou plus* en %	Répartition par GIR				Nombre de personnes âgées bénéficiaires de l'APA établissement
			GIR 1 ou 2	%	GIR 3 ou 4	%	
Cité St-Georges - Batelière	40	9,9%	8	20,0%	33	82,5%	4
Cité Ozanam	16	5,3%	3	18,8%	6	37,5%	0
Plateau Fofu - Fonds Nigaud - Madiana	54	13,6%	20	37,0%	31	57,4%	12
Plateau Fofu Est - Ste Catherine	3	0,7%	0	0,0%	4	133,3%	1
Ravine Touza	12	4,5%	5	41,7%	4	33,3%	0
Bourg - Enclos	8	2,4%	3	37,5%	5	62,5%	3
Enclos - Fonds Dudos	19	7,0%	5	26,3%	14	73,7%	2
Terreville	22	8,2%	11	50,0%	21	95,5%	15
Fond-Lahaye	40	7,5%	12	30,0%	28	70,0%	5
Ville de Schoelcher	215	6,7%	67	31,2%	146	67,9%	42

* RP99

Source : CG 31/12/2007 & INSEE RP99

Quartiers de Schoelcher	Nombre de personnes âgées bénéficiaires de l'APA à domicile
Batelière	38
Fond Batelière	0
Pointe de Jaham	2
Ozanam	16
Anse Gouraud	secret stat.
Madiana	secret stat.
Plateau Fofu	48
Cluny	3
Ravine Touza	12
Anse Colat	0
Anse Madame	6
Schoelcher Bourg	secret stat.
Enclos	19
Terreville	15
Terreville Fond Rousseau	0
Terreville Grand Village	7
Terreville Les Sommets	0
La Colline	secret stat.
Démarche	16
Fond Bernier	5
Fond Lahaye	17
Ville de Schoelcher	215

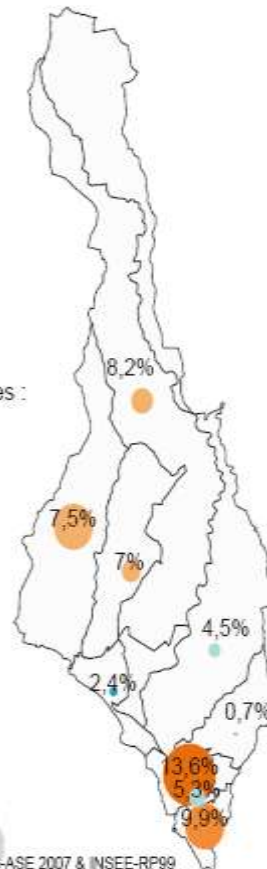
Source : CG 31/12/2007

Part des personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiaires de l'APA à domicile

Moyenne Ville : 6,7%

- [11,0 , 13,6]
- [8,4 , 11,0]
- [6,7 , 8,4]
- [3,3 , 6,7]
- [0,7 , 3,3]

Nombre de bénéficiaires :



Source : CG-ASE 2007 & INSEE-RP99

Au 31/12/2007, 215 personnes âgées bénéficient de l'APA, soit 7% des personnes âgées de plus de 60 ans. Ce taux atteint +14% sur l'IRIS n°3 (Plateau Fofu - Fond Nigaud - Madiana). 31% des bénéficiaires sont du GIR 1 ou 2, ce taux atteint 50% sur Terreville.



Audit Urbain
Label
BIEN VIEILLIR-VIVRE ENSEMBLE

Rapport de synthèse

JANVIER 2011



Espaces extérieurs et édifices

Même si la ville de Schoelcher a amélioré les conditions d'accès aux personnes à mobilité réduite au cours des dernières années, de nombreux progrès restent à faire.

En effet, aujourd'hui, dans la majorité des lieux publics de la commune il existe des places de parking pour personnes handicapées et des rampes d'accès à l'entrée de nombreux bâtiments. Différents points de la ville ont également été aménagés pour favoriser la convivialité, le bien-être et la distraction des habitants.

Points forts

L'aménagement du front de mer de Schoelcher est une initiative bien accueillie par les habitants de la commune « *le front de mer qu'ils ont aménagé c'est très bien* », « *je l'utilise énormément car j'ai deux petites filles* »

Un lieu où on apprécie que les différentes générations se mélangent sans difficultés « *c'est génial* », « *il y a toutes les tranches d'âges mélangées* », « *les jeunes nous laissent même la place pour s'asseoir* ».

La convivialité des espaces publics favorise le développement des relations sociales et permet de lutter contre la ségrégation, la solitude et l'exclusion. En termes de santé, la cohésion sociale renforce le sentiment d'appartenance à un groupe et, à ce titre, contribue à améliorer l'estime de soi et la responsabilisation individuelle – Barton H., Tsourou C. Urbanisme et santé. Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants. S2D – Association internationale pour la promotion de la santé et du développement durable, 2004 : 194p.

Malgré ces aspects positifs, sont recensées de nombreuses difficultés rencontrées par les seniors dans la commune.

Points à améliorer

Les trottoirs sont présentés comme étant des « *pièges à senior* », où des changements de niveaux entraînent parfois leur chute.

Si les places de parking existent, leur nombre ne paraît pas suffisant à proximité des lieux publics notamment à La Poste, « *Quand on a un colis de 10 ou 15 kg, on est obligé de se garer loin et de porter le colis* ».

La Mairie est un lieu public difficile d'accès pour les seniors puisqu'avant d'accéder à l'entrée, il faut d'abord emprunter un escalier. Il est regretté par les participants aux groupes qu'aucune rampe ne soit prévue pour faciliter l'accès. « *Si on se déplace facilement ça va, mais si on a du mal à marcher, on est bloqué* », « *quand on vient à la mairie, il y a bien deux places handicapées devant mais si on est seuls, on ne sort pas de sa voiture, comme c'est en descente, si on pose le fauteuil roulant il va s'en aller* », « *il n'y a même pas de rampe d'accès* »

Peu de lieux publics disposent d'ascenseurs, ce qui parfois peut réduire l'accès à certains services pour des personnes en difficultés.

Plus généralement, ces ennuis se présentent dans différents lieux publics, et même si une facilité a été prévue elle est bien souvent précédée d'un obstacle « *des fois, il y a d'abord deux marches et après seulement une rampe d'accès* ».

Le parcours santé recueille peu d'avis positifs. C'est un lieu qui apparaît comme peu adapté pour la pratique sportive des seniors et qui ne serait pas suffisamment entretenu par la commune. Le parcours est décrit comme quelque peu rocailleux, entraînant des risques de chute assez élevés, notamment pour les seniors « *je suis déjà tombé* », « *je me suis tourné les chevilles sur le parcours santé, finalement je préfère marcher dans le quartier* », « *il y a trop de cailloux* », « *c'est une aire de sport qui aurait pu être bien mais elle n'est pas entretenue* ».

Les utilisateurs regrettent tous qu'il n'y ait ni toilettes, ni vestiaires sur les espaces publics de loisirs tels que le parcours santé et la place des Arawak.

D'une manière générale, les personnes âgées déplorent qu'il n'y ait pas plus de reconnaissance de leur condition en termes de facilités accordées « *au même titre qu'une carte pour les personnes à mobilité réduite, il devrait y avoir une carte pour les personnes âgées pour les stationnements et les accès prioritaires* ».

On note aussi un sentiment profond que les actions sont mises en place par obligation légale, sans qu'il y ait une réelle étude des besoins des populations concernées ni de la mise en œuvre pratique des installations mises à disposition pour les utilisateurs.

Propositions

Prévoir des rampes d'accès à tous les bâtiments publics

Prévoir des places de parking auxquelles les personnes âgées pourraient avoir droit à l'image des places handicapées à proximité des lieux publics à visiter

Aménager les espaces publics et collectifs

Transports

Pour se déplacer dans la commune ou à l'extérieur de la commune, il existe actuellement trois possibilités pour les personnes âgées : la voiture pour ceux qui sont en bonne forme physique et qui ont un véhicule, les transports en commun (le bus) et le taxi pour les plus dépendants et/ou pour ceux qui ne conduisent pas.

Transports en commun (le bus)

C'est un mode de transport plus « subi » que réellement choisi. « *Ma vue a baissé, je ne peux pas conduire la nuit* », « *j'avais une voiture, mais je ne conduis plus compte tenu de mon âge* »

Pour cette tranche d'âge, la problématique des transports est spécifique : même si tous ne connaissent pas de difficultés de santé invalidantes, il devient pour eux peu confortable de conduire, notamment la nuit où leur vue est plus réduite.

Points forts

Un transport bien organisé par la CACEM et reconnu comme s'étant largement amélioré au fil des années. « *la CACEM a organisé le transport en commun* », « *c'est beaucoup mieux qu'avant* », « *ils ont fait des efforts* »

Evitant les embouteillages « *en voiture, on passe des heures dans les embouteillages* », « *à Terreville, il n'y a qu'une seule route et des embouteillages* », « *quand il y a trop d'embouteillages, je préfère prendre le bus que ma voiture* »

Eliminant les problèmes de stationnement « *il y a tellement peu de places de parking, c'est plus simple en bus* », « *les parkings sont tous payants même dans les cliniques* », « *les parkings sont toujours pleins* », « *si on passe 2 ou 3 heures, c'est tout de suite très cher* »

Qui supprime le stress de la conduite « *compte tenu de mon âge, je ne conduis plus* », « *c'est devenu stressant de conduire* »

Et développe la convivialité « *ça nous permet de voir un peu de monde, de discuter* »

Des qualités appréciées et unanimes mais ...

Points à améliorer

Aucune liaison inter-quartiers « *Schoelcher c'est comme une pieuvre, il y a plein de quartiers, et aucun bus nous amène d'un quartier à l'autre* », « *le bus nous amène à Fort de France mais pas chez les bénédictins par exemple* », « *pour aller à la Poste, à Cora, à la clinique, il faut mettre des navettes* ». Du fait de la multitude de quartiers à l'image d'une « *pieuvre* », les habitants aimeraient circuler aisément d'un quartier à un autre, ce qui aujourd'hui n'est pas organisé dans la commune. Certains déclarent même « *être obligés de se rendre à Fort de France et prendre un autre car afin d'aller dans le quartier voisin au leur* », « *c'est pire qu'un labyrinthe* », « *Schoelcher c'est un assemblage de quartiers non reliés entre eux* ».

Le manque de ponctualité « *les bus ne sont jamais à l'heure* », « *surtout à partir de 10 heures on peut rester très longtemps à attendre* »

La dépendance envers un système encore trop compliqué « *l'attente est longue* », « *savoir qu'il existe un circuit de bus bien organisé permettrait de laisser sa voiture de temps en temps* »

Des abribus peu confortables voire inexistantes « *il n'y a pas de bancs, en plus il y a du soleil, et aucun endroit pour déposer nos sacs* », il est difficilement concevable pour une personne âgée d'attendre le bus dans de telles conditions.

Manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite « *il n'y a même pas de passerelles, pas de ra* »

Un transport encore jugé trop cher pour les personnes âgées qui ne bénéficient pas de réductions « *il nous faut une carte de réduction à l'image de la carte Vermeil* », « *on nous ponctionne de partout* »

Peu de prise en compte de la priorité aux personnes âgées « *les jeunes nous laissent pas spontanément de place pour nous asseoir* ».

Des inconvénients potentiellement rédhitoires

Mais une population qui attend plus qu'un simple transport collectif : un système amélioré permettant de les aider.

Plus qu'un service de transport, on espère un service amélioré et personnalisé avec un conducteur qui ramène également les courses et accompagne « *des fois le chauffeur de taxi nous aide à monter nos courses* ».

Des difficultés qui peuvent rendre l'exercice pénible pour ces personnes qui n'ont guère d'autres possibilités, mis à part le taxi (moyen de transport utilisé lors de déplacements spécifiques : courses, visites à l'hôpital) mais un moyen de transport qui revient excessivement cher pour ces retraités.

Voiture

Un moyen de transport qui procure des bénéfices inégalés par ailleurs tels que :

Indépendance, liberté « *on peut aller où on veut, et quand on veut* », « *je ne dépends de personne* », « *je peux partir ou rentrer quand je veux* », « *c'est une nécessité, mais c'est aussi synonyme de plaisir, d'indépendance et de liberté* »

Sécurité psychologique et pratique, le sentiment de pouvoir maîtriser le parcours, les horaires « *avec le bus, on fait parfois de grands détours* », « *au moins avec ma voiture je suis plus tranquille* »

Covoiturage « *moi j'embarque toutes les personnes que je trouve sur mon chemin, je trouve ça plus agréable* », « *ça permet de rendre service à ceux qui n'ont pas de voiture* », « *au moins la personne qui nous emmène pourra nous aider à nous porter nos courses après* »

Reconnus comme étant des privilégiés, les conducteurs de voiture disent « *avoir la chance de pouvoir encore conduire* ».

Mais ce moyen de transport induit des inconvénients tels que soulignés plus haut : embouteillages, stress et difficultés à trouver des places de parking.

Difficultés de stationnement : « *le parking est toujours plein* », « *j'ai laissé mon coiffeur de ville, car je trouvais jamais de place pour me garer tout près* », « *tous les parkings sont payants dans les cliniques, je ne comprends pas* ». A l'opposé, le front de mer permet de se garer plus facilement dans un lieu agréable.

Si Schoelcher veut prendre en compte la problématique du transport pour ses aînés, la municipalité doit agir impérativement sur les points suivants :

Propositions

Organisation d'un transport inter quartiers

Mise en place d'abribus protégeant des intempéries,

Mise en place de services d'accompagnement plus que de transports

Augmentation du nombre de places de parking aux abords des lieux publics

A l'image de la carte Senior dans l'Hexagone, une carte de réduction permettant aux personnes âgées dont les moyens financiers sont limités de se déplacer plus aisément.

Sécurité

Points forts

Schoelcher est décrite comme une ville calme. Le sentiment d'insécurité est général et latent en Martinique comme partout ailleurs, mais la commune de Schoelcher ne semble pas être la commune dans laquelle le sentiment d'insécurité est le plus marqué, bien au contraire, « *tout le monde voudrait vivre à Schoelcher* », « *je n'entends personne dire, je quitte Schoelcher parce qu'on s'y sent en insécurité* ».

En ce qui concerne les cambriolages, tout le monde peut avoir une anecdote à raconter, qui concerne un voisin, un membre de la famille, ou même son propre foyer. Mais toutes ces anecdotes restent ponctuelles et relativement rares, tous les participants s'accordent à dire qu'ils ne se sentent pas particulièrement en insécurité dans la commune. « *On ne se sent pas spécialement en insécurité lors de nos déplacements en ville, mais on ne peut pas dire que ça n'existe pas, il y a de plus en plus de cambriolages* ».

Même s'ils n'ont pas été victimes d'agression, les participants déclarent éviter de se déplacer en soirée.

Points à améliorer

Même s'ils ne déclarent pas un réel sentiment d'insécurité, certains points de la commune sont décrits comme étant « chauds », comme par exemple « *près de la pharmacie de l'Anse Madame* », ou « *près des commerces à Fond Lahaye* ». La solution trouvée à ces zones sensibles est d'éviter les déplacements dans les lieux cités « *on évite ces endroits, même en passant en voiture, certains cherchent à créer l'incident* ».

Toutefois, pour ces personnes âgées, leur vulnérabilité modifie leurs habitudes, elles craignent de ce fait les attaques et font appel à des personnes extérieures pour ne pas rester seules « *on nous demande de plus en plus des employés pour rester avec les personnes âgées la nuit* ». (commentaire venant d'un prestataire de services)

La population souhaiterait tout de même une plus grande implication des services de police afin « *qu'ils interviennent dans ces lieux chauds* » ; « *on a l'impression que les jeunes nous défient* ».

Les participants soulèvent les causes de cette montée en puissance de la violence sous-jacente en constatant qu'il n'est pas dans les compétences de la municipalité d'enrayer le problème « *la police fait souvent des rondes* », mais plutôt que ce problème relève des compétences individuelles de chaque foyer. C'est à chaque parent, chaque éducateur de recadrer la jeunesse délinquante (« *les 15 minutes de morale à l'école chaque jour* », « *c'est le rôle de tout le monde* »).

A noter, que lorsqu'on parle de sécurité dans la ville, la sécurité routière est aussi mise en avant : les participants ont souvent indiqué que certaines routes comportaient des dangers : « *la descente vers Madiana le soir est dangereuse, et pas assez éclairée pour les piétons* ».

Propositions

Accentuer la présence policière dans les quartiers (rondes)

Mieux éclairer les quartiers les plus sensibles

Participation sociale

Si la ville de Schoelcher est décrite comme étant active, il ressort des réunions que les seniors se sentent souvent exclus des activités proposées et de ce fait souvent isolés.

Points forts

Une grande diversité d'activités est proposée dans la commune, mais pas forcément accessibles à tous. Les seniors les plus jeunes et les plus actifs, sans réels problèmes de santé fréquentent parfois « *l'université du temps libre à l'UAG, vont au cinéma (les jeudis de Madiana), font de l'aquagym, de la randonnée, ont des activités religieuses, font partie de clubs, font du bénévolat dans des associations, parfois même des interventions en milieu scolaires, vont voir des spectacles à l'Atrium* ». Toutes ces activités se pratiquent sur la commune ou à proximité sans aucune difficulté.

Points à améliorer

Des activités qui ne sont pas forcément accessibles à tous :

Des activités physiques peu adaptées aux seniors, par manque de prise en compte de leur âge, pour l'aquagym notamment, il faudrait privilégier des activités physiques adaptées « *le sport comme l'aquagym n'est pas pratiqué par des personnes qualifiées qui maîtrisent les gestes adaptés aux personnes âgées* ».

Des tarifs trop élevés peu adaptés aux bourses des seniors « *le Cmac et l'Atrium c'est trop cher* », « *pour les activités on préfère aller au SERMAC à Fort de France, c'est que 50 € l'année* ».

L'exclusion des personnes âgées reste un point alarmant et se manifeste tout d'abord par la diminution de la participation à la vie sociale de leur commune. Une exclusion accentuée par les niveaux de revenus, l'état de santé et également les difficultés de transport au sein de la commune.

Un isolement des personnes âgées : « *quand on arrive à un certain âge, on est souvent isolé, seul chez soi. Donc quand on sort, vous ne pouvez pas imaginer la chaleur que cela vous donne quand on vous dit bonjour. Par exemple, Géant et Leader Price où les employés de caisse vont vous dire bonjour et dire au revoir en disant votre nom* ». « *C'est important d'être reconnu en tant que personne, alors quand vous arrivez, et que la personne ne lève même pas la tête pour vous dire bonjour !* ».

Les comités de quartiers ne suffisent pas et malgré les promesses émises, toutes les bonnes volontés s'essouffent et rien ne voit le jour « *il y a eu deux réunions, et puis plus rien* ».

Propositions

Aider les comités de quartier à vivre de façon pérenne

Valoriser le rôle familial et sociétal des aînés

Améliorer le transport dans la commune pour favoriser les déplacements et éviter l'exclusion des aînés

Proposer des tarifs adaptés aux bourses des seniors pour les activités de la commune

Logements

Les conditions de logement sont un déterminant majeur de l'état de santé (physique, psychique, social et environnemental de chacun et une des composantes essentielles de ce qui compose le « bien être ».

Points forts

Les aînés les moins dépendants s'accommodent de leurs logements et déclarent vivre dans des logements qui pour la plupart sont adaptés et qu'ils ne souhaitent pas abandonner « *ça fait 35 ans que j'habite dans cette maison, je ne compte pas m'en aller* ».

Toutefois, plus ils vieillissent, plus il devient nécessaire, voire indispensable d'adapter leur maison en prévoyant par exemple des revêtements antidérapants, des sanitaires adaptés, des placards accessibles ou des habitations de plein pied.

Points à améliorer

Des accidents domestiques fréquents qui peuvent constituer un facteur de détérioration de l'état de santé des personnes âgées et la réduction de leur mobilité. Le maintien à domicile des personnes les plus dépendantes passe tout d'abord par la mise en conformité des logements.

Des logements privés trop chers.

Des logements pour personnes âgées souvent seules trop grands et situés dans des étages supérieurs devenant difficiles d'accès.

Des conditions de vie parfois difficiles, les structures d'aide à domicile pour les personnes âgées ayant souligné le fait que certaines personnes âgées vivent dans des logements extrêmement précaires dans lesquels les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité sont loin d'être décentes.

Des difficultés pour l'entretien des logements car faire appel à des sociétés d'aide à domicile requiert des moyens financiers importants « *depuis un an, j'ai des gros problèmes de santé, je ne peux pas faire mon ménage seule, mais comment me faire aider ?* », « *le gros problème c'est qu'il faut payer, et même avec les avantages fiscaux c'est difficile* », « *certaines personnes sont dans une grande détresse et n'ont aucun revenu, le peu d'aide qu'elles obtiennent ne leur permet pas de payer plus d'une heure par jour et ça ne leur suffit pas du tout* ».

Des relations sociales avec les voisins qui se dégradent beaucoup au fil des années pour les habitants des cités :

Des quartiers dans lesquels les conditions de vie se sont dégradées, l'environnement n'est plus le même, la circulation s'intensifie aux abords des habitations « *avant, tout autour de chez moi il y avait des campêches, maintenant c'est la route* », « *on a demandé au Conseil Général des doubles vitrages* »

Des conditions de vie qui ont largement été altérées par les nuisances notamment à la cité Ozanam: « *le bruit me rend malade* », « *du bruit, de la musique, des disputes, des grosses motos, des ordures jetées n'importe où, de la drogue* », « *le voisin a décidé de faire un salon de coiffure dans la loggia, c'est insupportable, entre le bruit, les va et vient, les cheveux* ».

Parfois, ces désagréments restent sous silence afin de préserver les relations de voisinage ou par crainte de représailles « *comme ce sont nos voisins, on n'ose pas trop dire quoi que ce soit* ».

Un isolement de plus en plus grand des aînés au fil des années où les relations se dégradent. Les propriétaires de villa, même s'ils connaissent leurs voisins, se sentent souvent isolés « *chacun chez soi* », « *on est obligé de faire beaucoup d'efforts et des fois on n'a même pas de réponse à notre bonjour* », « *quand je suis arrivée, je suis allée me présenter dans le quartier mais ceux qui sont arrivés après moi ne l'ont pas fait, on se dit à peine bonjour* ».

Propositions

Prévoir des aides financières pour la réhabilitation des logements pour les seniors

Communiquer sur les risques d'accidents domestiques et les aménagements nécessaires de l'habitat

Construire des logements pour les personnes âgées répondant à leurs besoins spécifiques

Mieux recenser les personnes les plus en détresse qui vivent dans des logements décrits comme insalubres et non conformes

Impulser des actions comme la fête des voisins

Système de soins

La commune bénéficie d'une offre de soins riche et diversifiée, ce qui présente un atout par rapport à la plupart des autres communes de Martinique.

Points forts

Sont présentes sur la commune ou à proximité les deux cliniques, des médecins généralistes et spécialistes, des pharmacies et laboratoires d'analyses, ainsi que de nombreux infirmiers libéraux et des équipes paramédicales : « *on a tout à proximité* », « *il y a des laboratoires, des médecins* », « *à ce niveau là, on ne manque de rien* ».

Points à améliorer

Manque de cohérence dans les soins à domicile, la succession de visites des professionnels médicaux dans le domicile des personnes âgées se fait sans lien les uns avec les autres : « *ils passent les uns après les autres sans jamais communiquer sur l'état du patient* ».

Forte demande en équipement médical au domicile des patients de la part des soignants. « *Les infirmières ou les kinés refusent des venir si on n'a pas le lit médicalisé et tout l'équipement qui va avec* ».

Des aidants familiaux en grande souffrance, souvent démunis devant le peu de moyens dont ils disposent, qu'ils soient financiers, matériels ou humains. Ces aidants arrivent en situation d'épuisement n'ayant aucun moment qui leur soit consacré faute de trouver quelqu'un pour prendre leur relève : « *c'est 24 heures sur 24* ».

Certaines personnes âgées se retrouvent seules et complètement démunies sans pouvoir bénéficier d'aides financières leur permettant d'avoir recours à des services d'accompagnement alors que leur état de santé ou tout simplement leur âge le nécessite.

Propositions

Offrir un accueil de jour, répondant aux besoins spécifiques des personnes dépendantes

Favoriser le recours aux aides à domicile en simplifiant la démarche d'embauche et surtout en accordant des moyens financiers aux familles

Former des aides à domicile en couplant leur formation de base à de l'accompagnement médicosocial

Création d'un livret de suivi des actes médicaux ou paramédicaux à domicile pour favoriser la cohérence de la prise en charge.

Annexe n° 3 : L'offre de soins et de services sur la commune

LES BESOINS

a. EN SOINS MEDICAUX :

- ❖ Les besoins en soins médicaux résultant de pathologies chroniques sont rencontrés plus fréquemment à la Martinique chez le sujet âgé. Ils sont d'ordre :
 - somatiques : bucco-dentaires, hypertension artérielle, artérite des membres inférieurs, troubles du rythme cardiaque, accident vasculaire cérébral et ses complications, diabète sucré, troubles visuels, rhumatismes dégénératifs (lombalgie, gonalgie, polyarthrose),...etc.
 - psychiques : trouble anxieux, dépression, psychose hallucinatoire chronique, démence ...etc.
 - mixtes et ou poly pathologiques

- ❖ Profil des patients :
 - 65 -74 ans : personne encore autonome dans les deux sexes et se prenant en charge
 - 75 ans et plus chez l'homme : dépendance progressive et besoin d'aides partielles voire totales
 - 80 ans et plus chez la femme : dépendance progressive et besoin d'aides partielles voire totales
 - avec handicaps possibles : visuels, auditifs, moteurs (locomotion), sociaux (isolement, solitude), économiques

- ❖ Souhaits des patients :
 - les soins médicaux sont habituellement réalisés au cabinet.
 - les soins médicaux en médecine générale à domicile de plus en plus demandés avec l'entrée en grand âge, du fait de difficultés de déplacements liés à la pathologie ou à l'environnement familial ou architectural.
 - Les soins infirmiers sont par contre réalisés habituellement presque exclusivement à domicile. Se posent parfois les difficultés d'accessibilité et de salubrité de l'habitat.
 - Les soins de kinésithérapie sont de plus en plus demandés à domicile.

b. EN TRANSPORT :

- transport personnel
- transport familial et entourage ou,
- par moyen de transport professionnalisé :
 - taxi agréé, *nombre sur le secteur et en zone limitrophe*
 - Véhicule sanitaire léger,
 - Ambulance : *nombre sur le secteur et en zone limitrophe*

II. L'EXISTANT en :

a. PROFESSIONNELS DE SANTE. (voir tableau en annexe)

Constat : La ville de Schœlcher fait partie de la zone centre ouest et bénéficie d'une couverture médicale importante par rapport aux autres zones de l'île.

La présence d'une clinique médicochirurgicale sur le territoire (clinique Sainte-Marie), la proximité de la clinique médico-psycho-chirurgicale (clinique Saint-Paul) et du CHUM, la présence de 2 centres médicaux de consultations spécialisés attenants aux cliniques suscitées, permettent à la population âgée d'avoir une réponse médicochirurgicale très large dans les domaines suivants :

- Chirurgie orthopédique, viscérale, gynécologique...
- ophtalmologie,
- cardiologie,
- angéologie,
- endocrinologie,
- urologie,
- néphrologie,
- neurologie, ...etc.

Les interventions de l'HAD (Hospitalisation à Domicile) viennent compléter l'offre sur la zone

Les réseaux sont également bien présents dont un sur la commune même : le réseau ERMANCIA

b- ETABLISSEMENTS

***EHPAD**

- EHPAD Bethléem, structure de 44 lits pour P.A. femmes dépendantes non Alzheimer
- EHPAD Terreillage, structure de 84 lits de personnes âgées dépendantes dont 48 lits habilités de psycho dépendance de type Alzheimer et apparentées.

- o Centre Emma Ventura, en zone limitrophe, dépendant du CHU, avec service d'USLD de ... places et EHPAD de ... places.

***MAISONS DE RETRAITES AUTRES :**

- o De Clairière et de Didier

C – les Associations de Services à la Personne à Schoelcher

Réseau ERMANCIA

Centre de rééducation de l'Anse Colas
Rue du Petit Tamarin
Téléphone : 0596 60.26.43

Association Cad'Home

Madame Agnès COUSIN
Batelière, cité ozanam - hall des Bât.A2-A3
Téléphone : 0596 61.79.43 / 0696 21.88.33

Association "Amitié et Gaieté"

Madame Josiane CHATENAY - RIVAUDAY
Anse Madame – BP 7153
Téléphone : 0596 61.10.82 / 0696 41.29.19

**Association Soins Palliatifs à la Martinique
(ASPM)**

Plateau Fofò, 5 avenue Louis Moreau Gottschalk
Téléphone : 0596 73.02.49

PRESTA.SERVICES.DOM

Enclos, Résidence entre ciel et mer
Appt.9 - Rue Caius
Téléphone : 0596 54.24.79 / 0696 06.61.47

**Association Martiniquaise d'Insertion Sociale
(A.M.I.S)**

Enclos, 11 impasse de la famille
Téléphone : 0696 32.91.30 / 0696 03.57.04

Association K'NEL

Immeuble Gaïac RDC Terreavillage
Téléphone : 0596 42.88.09 / 0596 69.10.04

Annexe n° 4 : La grille SEGA : Explication de la fiche-Action N°7 – portant Repérage des personnes âgées fragiles à domicile

La grille SEGA modifiée est un outil destiné à l'évaluation du niveau de fragilité des personnes âgées à domicile. Elle a l'avantage :

- de pouvoir être réalisé à domicile ou par téléphone par interrogatoire du senior et/ou de son entourage,
- d'être un outil utilisé par les réseaux gérontologiques sur le territoire national et départemental,
- d'être d'apprentissage facile pour les acteurs qui devront remplir la grille.

Il s'agit de l'adaptation de la grille SEGA ou Sommaire de l'Évaluation du profil Gériatrique à l'Admission, un outil mis au point par Schoevaerdt et collaborateurs et paru dans la Revue de Gériatrie de 2004 (vol 29, n°3, pp 169-178).

Cette grille n'est pas une évaluation gériatrique mais détermine un profil de risque avec un score discriminant. Cela aboutit au signalement des problèmes et facteurs susceptibles d'influencer le déclin fonctionnel.

La grille se compose de 2 volets. Le premier volet donne des informations sur la personne elle-même, le second volet sur les facteurs susceptibles d'influencer le plan de soins et d'aide.

Volet A	Profil gériatrique et facteurs de risques			Score
	0	1	2	
Age	74 ans ou moins	Entre 75 ans et 84 ans	85 ans ou plus	
Provenance	Domicile	Domicile avec aide prof.	FL ou EHPAD	
Médicaments	3 médicaments ou moins	4 à 5 médicaments	6 médicaments ou plus	
Humeur	Normale	Parfois anxieux ou triste	Déprimé	
Perception de sa santé par rapport aux personnes de même âge	Meilleure santé	Santé équivalente	Moins bonne santé	
Chute dans les 6 derniers mois	Aucune chute	Une chute sans gravité	Chute(s) multiples ou compliquée(s)	
Nutrition	Poids stable, apparence normale	Perte d'appétit nette depuis 15 jours ou perte de poids (3kg en 3 mois)	Dénutrition franche	
Maladies associées	Absence de maladie connue et traitée	De 1 à 3 maladies	Plus de 3 maladies	
AIVQ (confection des repas, téléphone, prise des médicaments, transports)	Indépendance	Aide partielle	Incapacité	
Mobilité (se lever, marcher)	Indépendance	Soutien	Incapacité	
Continence (urinaire et/ou fécale)	Continence	Incontinence occasionnelle	Incontinence permanente	
Prise des repas	Indépendance	Aide ponctuelle	Assistance complète	
Fonctions cognitives (mémoire, orientation)	Normales	Peu altérées	Très altérées (confusion aiguë, démence)	
Total			 / 26

TOTAL Volet A		
Score ≤ 8 Personne peu fragile	8 < Score ≤ 11 Personne fragile	Score > 11 Personne très fragile

Volet B	Données complémentaires			Score
	0	1	2	
Hospitalisation au cours des 6 derniers mois	Aucune hospitalisation	1 hospitalisation de durée < 3 mois	Plusieurs hospitalisations ou 1 seule > 3 mois	
Vision	Normale (avec ou sans correction)	Diminuée	Très diminuée	
Audition	Normale (avec ou sans correction)	Diminuée	Très diminuée	
Support social / entourage	Couple (ou famille)	Seul sans aide	Seul avec aide	
Aide à domicile professionnelle	Aucun besoin	Aide unique occasionnelle	Aide quotidienne ou multiple	
Aidant naturel	Aucun besoin	Aide unique occasionnelle	Aide quotidienne ou multiple	
Perception de la charge par les proches	Supportable	Importante	Trop importante	
Habitat	Adapté	Peu adapté	Inadéquat	
Situation financière	Pas de problème	Aide déjà en place	Problème identifié et absence d'aide	
Perspectives d'avenir selon la personne	Maintien lieu de vie actuel	Maintien lieu de vie et renforcement aides	Changement de lieu de vie souhaité	
Perspectives d'avenir selon son entourage	Maintien lieu de vie actuel	Maintien lieu de vie et renforcement aides	Changement de lieu de vie souhaité	
TOTAL Volet B : / 22				
Plus le score est élevé, plus grande est la fragilité				

La Réseau Gérontologique de la Martinique se propose de former les personnes en charge du dépistage à l'utilisation de cette grille.

Une fois les personnes en situation de fragilité repérées, leur signalement auprès de partenaires permettra de faire une analyse fine des facteurs de fragilité, d'établir un plan personnalisé de soins afin de consolider les axes de fragilité, d'anticiper les situations de décompensation et d'aider à établir en accord avec le senior et/ou son entourage le projet de vie médico-psycho-social.

Annexe n°5 : Délibération Conseil Municipal

PREFECTURE DE LA REGION MARTINIQUE Contrôle de légalité N° 3		N° 2013 -05-029
REPUBLIQUE Le FRANCAISE	24 MAI 2013	EXTRAIT DU REGISTRE
DEPARTEMENT	DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	
MARTINIQUE	DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER	

Séance du vendredi 26 avril 2013

NOMBRES DE MEMBRES:		
En exercice	Présents	Votants
34	25	27
		Dont procurations 02

VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

Date de la convocation
17/04/2013
Date d'affichage
17/04/2013

Objet de la Délibération

GOUVERNANCE

**Schéma Gérontologique
Communal 2013-2017**

Président de Séance :
Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :
Marilyne MARMOT-CHAUVET

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCELIN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Eric JULTAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Lucien LAFONTAINE, Marie-Louise BROCHE, Victorien QUIMBERT, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE.

Absents excusés : MM. Chantal LAPERDRIS, Marinette TORPILLE.

Procurations : MM. Chantal LAPERDRIS et Marinette TORPILLE ont respectivement donné procuration à MM Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE et Eric JULTAT.

SCHEMA GERONTOLOGIQUE COMMUNAL 2013-2017

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Marie GARON – 2^{ème} Adjoint au Maire – Elue déléguée aux Affaires Sociales et des Solidarités, présente le dispositif :

1. Les enjeux

Le dispositif en faveur des personnes âgées a été traversé, et continue de l'être, par de nombreuses évolutions. Depuis la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la loi 2002-2 rénovant l'action sociale, jusqu'à l'adoption plus récente du Plan Alzheimer, le champ de la

1

gérontologie poursuit ses efforts de structuration dans un objectif d'amélioration constante de la qualité.

Aux termes de l'article L. 113.2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Département définit et met en oeuvre l'action sociale en faveur des personnes âgées. Il lui revient d'organiser le dispositif de soutien à domicile en travaillant étroitement avec les services sociaux des Communes qui interviennent auprès de la personne âgée.

En collaboration constante avec les services de l'Etat, il travaille également au développement de l'offre et à la qualité de la prise en charge en établissement. Enfin, il élabore un Schéma Gérontologique Départemental, visant à planifier ses actions en faveur des seniors.

L'action des communes en matière de proximité auprès du public des seniors est essentielle et la Ville de Schoelcher s'est engagée à structurer ses interventions au moyen d'un Schéma Gérontologique Communal, dont les enjeux sont d'importance.

Dans un contexte général d'augmentation de la population âgée, accrue sur le territoire de la Ville de Schoelcher en raison de l'arrivée de retraités ou de parents d'actifs, il est aujourd'hui nécessaire de disposer d'une stratégie claire et d'une politique toujours plus responsable.

La démarche de la Ville de Schoelcher s'appuie sur les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux (janvier 2009) et de l'Audit Urbain du Label « Bien Vieillir – Vivre Ensemble » (janvier 2011). De ces deux outils de diagnostic territorial émergent un certain nombre d'enjeux, qu'il convient d'observer dans la définition des axes stratégiques du schéma gérontologique communal.

Ces deux outils de diagnostic précisent les champs de réflexion qui doivent être abordés :

- comment améliorer encore la qualité du soutien à domicile ?
- comment répondre aux besoins croissants d'hébergement en établissement et à la diversité des prestations attendues ?
- comment mieux accompagner les personnes qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée et mieux aider leurs proches ?
- comment s'appuyer sur les mécanismes existants de coordination dans une visée de facilitation des démarches, de rapprochement des secteurs sanitaire et médicosocial, de fluidité du parcours de la personne âgée ?

Outre ces grands enjeux, il en est d'autres dont le schéma doit pouvoir se saisir.

C'est notamment le cas de l'intégration dans la réflexion des gérontechnologies qui permettent une plus grande diversité des accompagnements et une facilitation au quotidien pour les personnes âgées et leur famille.

La territorialisation de l'action communale constitue elle aussi un enjeu majeur. En accédant à un équilibre entre l'exigence de proximité et celle d'efficacité de l'action publique, la politique sociale de la Ville de Schoelcher doit s'inscrire résolument dans la réalité territoriale afin de mettre au fondement de son intervention la diversité des micro-territoires et celle des situations qui composent la commune.

L'objectif général du schéma gérontologique communal est :

- d'apprécier la nature, le niveau et l'évolution des besoins sociaux et médicosociaux de la population âgée ;
- de dresser le bilan quantitatif et qualitatif de l'offre sociale et médico-sociale existante ;
- de créer les conditions d'un vieillissement réussi et actif sur la commune ;
- d'accompagner la dépendance des citoyens souhaitant se maintenir à leur domicile ;
- de définir les critères d'évaluation des actions mises en oeuvre dans le cadre de ce schéma.

2. Méthodologie et mise en œuvre

Afin de répondre à l'ensemble de ces exigences, la Ville de Schoelcher a souhaité travailler en étroite concertation avec des acteurs experts de la gérontologie et ce, de la phase d'évaluation à celle d'élaboration des orientations et actions. Il s'est adjoint les services de la Direction de la Maison de Retraite Bethléem, de géronto-thérapeutes du Cabinet Gestion des Savoirs et Ingénierie, des services de la DASSEV de la CGSS, du service des actions de Santé du Conseil Général, de l'ARS et de la Société Martiniquaise de Gériatrie et de gérontologie, qui a co-conduit la démarche.

Ainsi une vingtaine de séances de travail ont été réalisées afin de faire un état des lieux global et de procéder à l'évaluation des dispositifs mis en œuvre sur le territoire de la commune. Les observations recueillies ont participé à l'analyse qualitative produite sur les dispositifs existants et abouti à l'élaboration du présent Schéma gérontologique communal.

3. Les axes prioritaires et actions déclinés dans le Schéma Gérontologique Communal

AXE 1 : ACCES AUX DROITS ET AUX SOINS ET PROMOTION DE LA SANTE

- Fiche –action n°1 : Campagne d'information itinérante dans les quartiers
- Fiche –action n°2 : Espace séniors : un guichet unique
- Fiche –action n°3 : Pass'Sport Santé Séniors
- Fiche –action n°4 : Prévention des chutes
- Fiche –action n°5 : Coordination locale des acteurs de santé et de soins
- Fiche –action n°6 : Evaluation des besoins des retraités
- Fiche –action n°7 : Repérage des personnes âgées fragiles à domicile

AXE 2 : MAINTIEN A DOMICILE

- Fiche –action n°8 : Aide-ménagère municipale d'urgence
- Fiche –action n°9 : Etude de faisabilité visant l'extension du portage de repas à domicile
- Fiche –action n°10 : Coordination des Services à la personne
- Fiche –action n°11 : Diagnostic de l'habitat
- Fiche –action n°12 : Réhabilitation de l'habitat
- Fiche –action n°13 : Réduction de l'indivision
- Fiche –action n°14 : Construction de résidences « séniors »
- Fiche –action n°15 : Etude de faisabilité relative à la création d'une M.A.R.P.A.

AXE 3 : LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET LA SOLITUDE

- Fiche –action n°16 : Cellule d'écoute et de relation d'aide
- Fiche –action n°17 : « Allo Bonjour »
- Fiche –action n°18 : Repas pris en commun
- Fiche –action n°19 : Hébergement d'étudiants chez la personne âgée
- Fiche –action n°20 : Promotion de la colocation : « les Babayagas »
- Fiche –action n°21 : Baluchonnage

AXE 4 : PARTICIPATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

- Fiche-action n°22 : Réunion de quartier inter-génération
- Fiche-action n°23 : Suivi de l'amélioration de la desserte en transports
- Fiche-action n°24 : Réseau d'échanges réciproques de savoirs
- Fiche-action n°25 : Relais citoyens- Voisins vigilants
- Fiche-action n°26 : Conseil municipal des Sages

Annexe n° 6 : Convention-Cadre relative au Schéma Gérontologique Communal



CONVENTION – CADRE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA GERONTOLOGIQUE COMMUNAL 2013-2017 DE LA VILLE DE SCHOELCHER

Entre,

- La Ville de Schoelcher, représentée par Monsieur Luc CLEMENTE – Maire en exercice
- Le Conseil Général de la Martinique représenté par Monsieur Patrick FLERIAG, Président de la Commission « Affaires Sociales » en exercice
- L'Agence Régionale de Santé de la Martinique, représentée par Monsieur Christian URSULET, Directeur Général en exercice
- La Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique représentée par Madame Valérie GALIM Directeur « Retraite » en exercice

Préambule

Dans le cadre de la mise en application de la Politique Municipale en faveur des Séniors, la Ville de Schœlcher a élaboré son premier Schéma Gérontologique Communal, aboutissement d'une démarche de conception et d'élaboration débutée en 2009 qui vise à doter la ville d'un outil de pilotage de sa politique locale de gérontologie.

Le Schéma Gérontologique Communal est le cadre unique au sein duquel s'organisent la réflexion et l'action conduites au titre de la politique de Gérontologie.

Le Schéma Gérontologique Communal doit permettre la formalisation d'un partenariat actif qui vise :

- à mieux coordonner les actions dédiées aux personnes âgées
- à apporter des solutions concrètes et partenariales à des problèmes réellement identifiés dans le cadre d'un plan d'action recentré, resserré et soumis à évaluation
- à accompagner la dynamique en s'appuyant sur des compétences techniques
- à évaluer l'efficacité des actions entreprises

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1

Le Schéma Gérontologique Communal 2013-2017 de la Ville de Schoelcher est lancé à compter de la signature de la présente convention.

Article 2

La mise en œuvre du Schéma Gérontologique Communal de la Ville de Schelcher s'effectuera avec les instances de gouvernance suivantes :

- *Le Comité de Pilotage*

Sa composition est la suivante :

- Le Maire de la Ville de Schoelcher ou son représentant
- La Présidente du Conseil Général de la Martinique ou son représentant
- Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ou son représentant
- Le Directeur de La Caisse Générale de Sécurité Sociale ou son représentant
- La Présidente de la Société de Gérontologie et de Gériatrie de la Martinique ou son représentant
- Le Président de l'EHPAD de Terreillage ou son représentant
- Le Président de l'EHPAD de Bethléem ou son représentant
- Trois personnes qualifiées nommées par le Maire

Le comité de pilotage aura pour mission le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du Schéma Gérontologique.

Il se réunira au moins une fois par an sur convocation de Monsieur le Maire. Le secrétariat sera assuré par la Direction des Affaires Sociales et des Solidarités de la Ville de Schoelcher.

- *L'Equipe Opérationnelle*

L'Equipe Opérationnelle de la mission « Bien vieillir » de la Direction des Affaires Sociales et des Solidarités de la Ville de Schoelcher aura en charge .. la maîtrise d'œuvre des actions déclinées dans le dit Schéma Gérontologique Communal.

Article 3

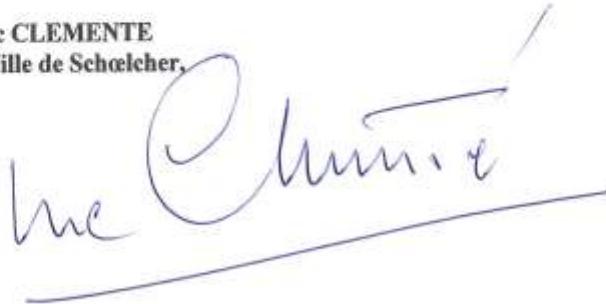
La ville de Schoelcher s'engage à prendre toutes les dispositions en vue du financement de actions à mener y compris de solliciter des financements extérieurs.
Les autres partenaires co-signataires de la présente convention s'engagent à accompagner dans la limite de leurs missions et de leur capacité d'intervention, la Ville de Schoelcher, à mettre en œuvre les actions retenues.

Article 4

La présente convention expire le 30 Mai 2017, date d'échéance du Schéma Gérontologique Communal.

*Fait à Schœlcher
En 4 exemplaires
Le 30 Mai 2013*

Monsieur Luc CLEMENTE
Maire de la Ville de Schœlcher,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Luc Clemente', written over a horizontal line.

Monsieur Patrick FLERIAG
Président de la Commission « Affaires Sociales »
Du Conseil Général de la Martinique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Fleriag', written over a horizontal line.

Monsieur Christian URSULET
Directeur Général de l'Agence Régionale
De Santé de la Martinique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Ursulet', written over a horizontal line.

Madame Valérie GALIM
Directeur « Retraite » de la Caisse Générale
De Sécurité Sociale de la Martinique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Galim', written over a horizontal line.

Annexe n° 7 : Article de Presse « France-Antilles » du 3 Juin 2013

Un schéma pour nos aînés - Journal France-Antilles - Toute l'... Page 1 of 2

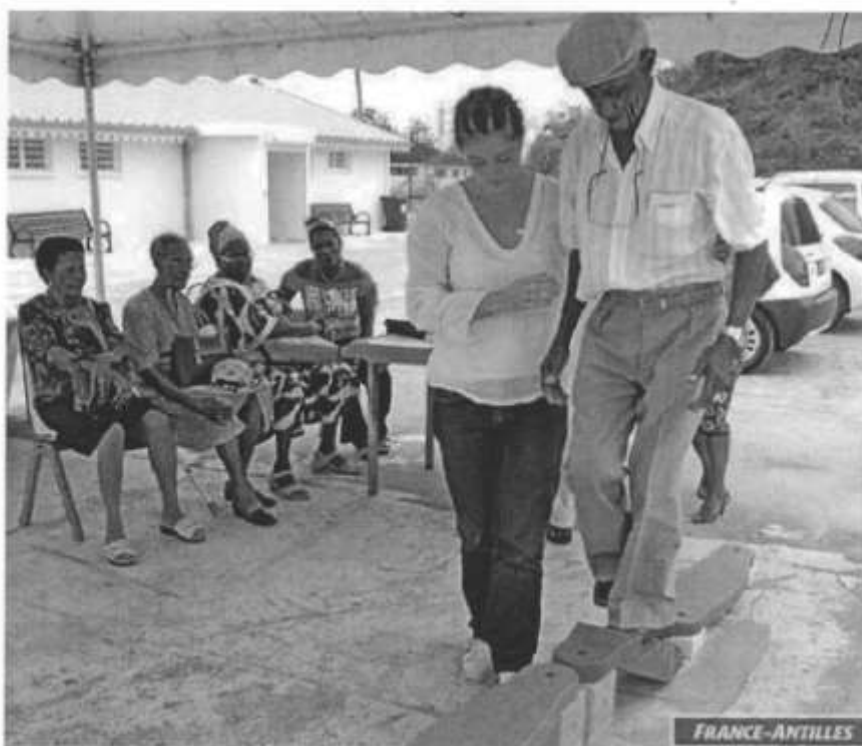
FRANCE-ANTILLES
www.franceantilles.fr

Régions Centre

SCHOELCHER

Un schéma pour nos aînés

| France-Antilles Martinique | 30.05.2013



(D.R.)

Selon les projections de l'INSEE, 40% de la population martiniquaise aura plus de 60 ans en 2040.

Ce qui placera la Martinique au rang du 2e plus vieux département de France.

La ville de Schoelcher entend relever ce défi avec l'élaboration de son premier schéma gérontologique communal qu'elle présente aujourd'hui au Palais des congrès de Madiana. Seule ville d'Outre-mer à avoir obtenu le label « Bien vieillir, vivre ensemble » en février 2010, Schoelcher à travers ce premier schéma gérontologique communal souhaite anticiper les enjeux liés au vieillissement de sa population.

Sur la base de l'analyse des besoins sociaux (ABS), de l'audit urbain dans le cadre du label bien vieillir, de l'enquête sur l'isolement des seniors, ce schéma est l'aboutissement d'une démarche de co-pilotage entre la ville et la Société martiniquaise de gérontologie et de gériatrie.

Tous deux ont, pendant des mois, animé un groupe de travail composé de partenaires

<http://www.martinique.franceantilles.fr/imprimer.php>

03/06/2013

FRANCE-ANTILLES

www.franceantilles.fr

Régions Centre

SCHOELCHER

Cinq grands axes pour bien vieillir

B. P. | France-Antilles Martinique | 01.06.2013



Signature d'une convention de partenariat entre la ville de Schoelcher et les principales instances médicales et sociales, en charge de l'épineuse question du vieillissement de notre population. (B. P./France-Antilles)

Après de longs mois de travaux, de consultations, d'enquêtes et d'études prospectives, l'équipe municipale de Schoelcher vient de lancer son premier Schéma gérontologique pour les cinq ans à venir.

Fière de son label « Bien vieillir, vivre ensemble », obtenu en 2010, la ville s'est entourée d'un collège d'experts afin de définir les grandes lignes d'un projet gérontologique ambitieux, susceptible de répondre à l'énorme défi que constitue le vieillissement de la population martiniquaise.

Sur son territoire, Schoelcher recense environ 14% de seniors de plus de 65 ans. Une population auprès de laquelle des enquêtes ont été menées, pour analyser leurs besoins médico-sociaux, économiques et même d'accès à la culture et aux loisirs.

Au final, c'est un véritable livre-document qui a été réalisé, reprenant, en cinq grands axes, quelque 35 propositions et actions en faveur d'une politique volontariste de prévention et d'anticipation du parcours de santé et de vie des personnes âgées. Pour mettre en oeuvre un tel plan, les moyens financiers sont bien entendu conséquents. C'est pourquoi la ville a signé, ce jeudi matin au Palais des congrès de Madiana, une convention avec les services du Conseil général, de la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), de l'Agence régionale de santé (ARS) ainsi que de la Société martiniquaise de gérontologie et de gériatrie (SMGG).

VERS UN « SHRUBB ET UN PÂTÉ EN POT D'OR »

Christian Ursulet, directeur général de l'ARS, a rappelé que le problème du vieillissement est un « sujet prioritaire pour la Martinique dans les années à venir », faisant ainsi écho aux différents intervenants. Le Dr Jean-Luc Fanon, chef du pôle gériatrie du CHU de Martinique, a ainsi souligné que si « l'espérance de vie » avait augmenté ces dernières années, il n'en était pas de même de «

<http://www.martinique.franceantilles.fr/imprimer.php>

03/06/2013

l'espérance de vie en bonne santé » qui, elle, ne cessait de régresser, en raison il est vrai de pathologies chroniques trop souvent rencontrées en Martinique.

Rappelons qu'à l'horizon 2040, 40% de notre population, contre 31% sur le territoire national, sera âgée de plus de 60 ans. À Schoelcher, le Schéma gérontologique fait figurer en bonne place le maintien à domicile des seniors, la réhabilitation de leur habitat ou encore des services innovants comme la cellule d'écoute « Allô bonjour », mise en place depuis une base de données constituée à l'occasion de la crise sociale de février 2009.

Autrement, la ville ambitionne de développer des concepts aussi inédits que les « babayagas », qui sont en fait une colocation entre aînés, ou, plus ludique, la création « du Shrub et du pâté en pot d'or » en décembre prochain. Plus qu'un projet, ce schéma se présente comme une réponse adaptée et de qualité à l'enjeu humain que constituent le grand âge et la dépendance.



Symboliquement, le livre-document restituant le Schéma gérontologique de Schoelcher a été remis par le maire, Luc Louison Clémenté, au directeur général de l'Agence régionale de santé, Christian Ursulet. (B. P./France-Antilles)

- Un tel schéma, dans chaque commune

Ludivine Godaert-Simon, gérontologue, présidente de la Société martiniquaise de gérontologie et de gériatrie

« Nous sommes entièrement mobilisés sur la problématique et les conséquences du vieillissement de la population martiniquaise. Aujourd'hui, nous pensons que l'on n'anticipe pas assez, tant au niveau sanitaire qu'au niveau médico-social, sur tout en ce qui concerne la dépendance, afin d'éviter ce qui pourrait être un véritable raz-de-marée démographique, qui risque de dépasser nos compétences actuelles. Il faudrait développer une politique gérontologique et gériatrique départementale complète, avec une coordination de l'ensemble des acteurs. Il serait profitable qu'il existe dans chaque commune, au plus près de la personne âgée, un tel schéma. Il y a également un retard sur le nombre de places en maison de retraite, et bien que ce retard soit en train d'être comblé, cela ne répondra pas à toute la problématique de la personne âgée dépendante, qui pour sa grande majorité est à domicile. Il y a tout un réseau d'aides à mettre en place et à coordonner, et sans doute de nouveaux

métiers à penser autour de la dépendance » .



(B.P./France-Antilles)

- Hommage au Dr Alex Amazan

Trop tôt parti, en mai 2010, le Dr Alex Amazan a laissé le souvenir d'un véritable précurseur en matière de soins et d'aides aux personnes âgées. Ce médecin schoelchérois, a été le premier président de la Société martiniquaise de gérontologie et de gériatrie, ainsi que membre de nombreuses autres sociétés savantes, comme devait le signaler dans son hommage son confrère Jean-Luc Fanon. Pour sa famille, et plus généralement la Martinique, sa brutale disparition a été vécue comme un traumatisme, dans la mesure où son dévouement et son accessibilité lui valaient la reconnaissance de tous. Le conseil municipal de Schoelcher a voulu témoigner de sa gratitude, en offrant à son épouse un trophée commémorant cette belle carrière, d'autant qu'il aura marqué de son empreinte la mise sur pied de ce schéma gérontologique 2013/2017.



Le conseil municipal de Schoelcher a voulu témoigner de sa gratitude au Dr Amazan, en offrant à son épouse (2e à gauche, aux côtés du Dr Fanon) un trophée commémorant sa carrière. (B.P./France-Antilles)

Article précédent
La mangrove sous le regard cubain

Article suivant
Twirling bâton

REMERCIEMENTS

Le présent document a été réalisé par la Ville de Schoelcher- Direction des Affaires Sociales et des Solidarités en co-pilotage avec la Société Martiniquaise de Gériatrie et de Gériatrie de la Martinique et avec l'assistance technique d'un groupe-projet pluri-institutionnel.

La Ville de Schoelcher tient ici à remercier l'ensemble des intervenants pour leur participation active aux travaux de réalisation du schéma en particulier les membres du groupe-projet, dont l'attachement au service de la population est remarquable, ainsi que tous les partenaires qui nous ont reçus, qui nous ont communiqué leurs données, aidés dans notre démarche, écoutés dans nos recommandations.

LE GROUPE-PROJET

- Dr Alex AMAZAN, gérontologue et médecin coordinateur de l'EHPAD « Terrevillage ».
- Dr Lidvine GODAERT-SIMON Gérontologue, Présidente de la Société Martiniquaise de Gériatrie et de Gériatrie
- Dr Jean- Luc FANON - Chef de Pôle du Service Gériatrie – Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique
- Dr Daniel VIGEE - Gérontologue et médecin coordinateur au Conseil Général
- Kathy BASELTO - Psycho- gérontologue
- Thierry DIJON - Psycho- gérontologue
- Lydia BALTHASE – Assistante de service sociale - Caisse Générale de Sécurité Sociale
- Christian VALLARD – Prévention Santé Publique - - Caisse Générale de Sécurité Sociale
- Nathalie CAÏUS - Prévention et Promotion de la Santé - Agence Régionale de Santé de la Martinique.
- Christian LITRE, Directeur de l'EHPAD Bethléem
- Christophe MARIETTE, Direction des Affaires Sociales et des Solidarités – Développement Social - Ville de Schoelcher -
- José DURANTY – Observatoire social – Ville de Schoelcher
- Sonia MACABRE, Directrice des Affaires Sociales et des Solidarités – Ville de Schoelcher
- Marie GARON – 2^{ème} Adjoint au Maire, déléguée aux Affaires Sociales, Logement et Politique de la Ville
-

LES REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES ET INSTITUTIONS :

- C.G.S.S. (Caisse Générale de Sécurité Sociale),
- C.G (Conseil Général de la Martinique),
- A.R.S. (Agence Régionale de Santé)
- O.S.M. (Observatoire de la Santé de Martinique),
- Société OZANAM,

LES REPRÉSENTANTS DU MONDE ASSOCIATIF :

- S.M.G.G. (Société Martiniquaise de Gérontologie et de Gériatrie),
- A.M.D.O.R. (Association Martiniquaise par la promotion et l'insertion de l'âge d'Or),
- I.R.E.P.S. (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé)
- A.S.S.A.Q.U.A.D. (Association pour l'Amélioration du Quotidien des Aidés et des Aidants)
- Association Club du 3ème âge « Amitié et Gaîté » de Schoelcher
- Associations de Services à la personne

LES PERSONNES AGÉES DE LA VILLE DE SCHOELCHER

- Les volontaires qui ont participé à l'Audit Urbain dans le cadre du label « Bien Vieillir – Vivre Ensemble »

LE PERSONNEL DE LA DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES ET DES SOLIDARITÉS - CCAS - DE LA VILLE DE SCHOELCHER

- Madame RICHARD Liliane et Monsieur ANTOUREL André (Nos modèles pour les photos)
- Monsieur Claude MICHAUD, Photographe professionnel
- La Société KAZACOM

Et Tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration du présent Schéma Gérontologique Communal.

SOURCES

- Analyse des Besoins Sociaux – CCAS de Schoelcher – COMPAS-TIS – 2008
- Audit Urbain – Label Bien Vieillir / Vivre Ensemble – CCAS de Schoelcher – Observatoire de la Santé de la Martinique - 2011
- Projet de Territoire de la Ville de Schoelcher – Schoelcher, une ville pour tous, un univers pour chacun – Ville de Schoelcher – Atelier URBASPACE/LH2DOM/MOT D'ICI - 2012
- I.N.S.E.E.



Une ville pour tous
un univers pour chacun !